



Membre
de la
C. W. N. A.

L'ÉCHO DU BAS ST-LAURENT

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Faites faire vos
impressions à
L'IMPRIMERIE
GENERALE DE
RIMOUSKI, Itée

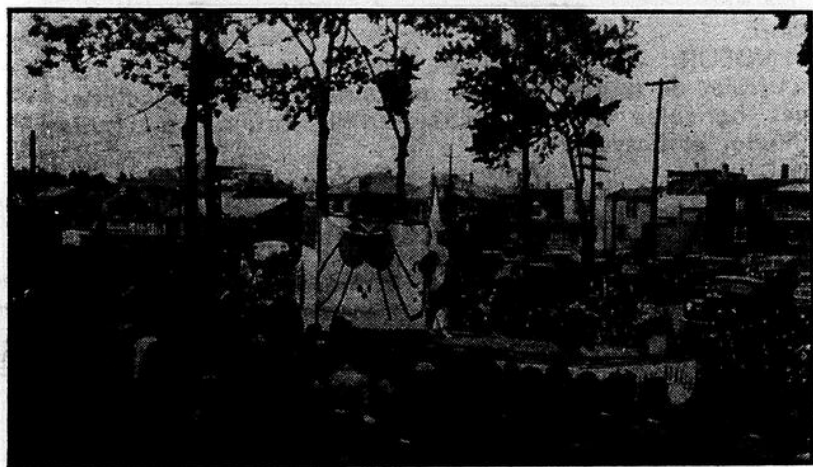
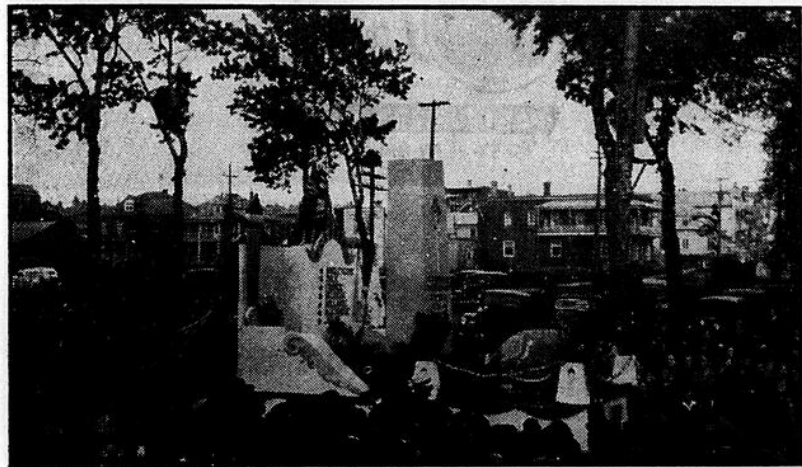
Service rapide
Travail soigné

QUATORZIEME ANNEE

RIMOUSKI, LE 27 JUN 1946

NUMERO 19

QUELQUES SCENES DE LA PARADE



Des 35 chars allégoriques qui formaient la parade de la St-Jean-Baptiste, lundi, à Rimouski, tous ont fort intéressé les milliers de spectateurs qui étaient massés sur tout le parcours. Nous aurions aimé publier la photographie de chaque char, mais il nous a été impossible d'en trouver de suffisamment nettes. Les quatre que nous publions plus haut donnent cependant une idée, tant de la foule que de l'aspect général des chars.

SEPT CONGRES A RIMOUSKI

Deux provinciaux - cinq régionaux

Célébration de la St-Jean Baptiste à Rimouski

PAR J.-P. L.

Le bûcher de la St-Jean réveille les enthousiasmes — Le temps retarde les manifestations extérieures — Une foule monstre forme haie sur le parcours de la parade — Plus de 30 chars allégoriques dans le défilé — Conférence du chanoine Alphonse Fortin.

La fête nationale des Canadiens français, la St-Jean-Baptiste, a donné lieu à de magnifiques démonstrations patriotiques à Rimouski. Depuis près de dix ans, nous avons été privés, à cause de circonstances découlant de l'horrible guerre mondiale, de célébrations grandioses lors de notre fête nationale. Mais, cette année, les arcs étaient détendus, nos fils qui ont échappé à la tuerie sur les champs de bataille étaient de nouveau parmi nous, dans leur petite patrie du Canada français. Il fallait organiser les manifestations glorieuses qui ont eu lieu, afin de leur montrer que leurs efforts n'ont pas été vains, que le Canada, pour lequel ils avaient sacrifié leur vie, était fier d'eux, fier de ses origines. Rimouski a donc préparé et réalisé un triomphe digne de la patrie et de ses fils.

Grâce au dévouement de l'organisateur, les préparatifs se sont faits à vive allure. Et, si bien préparées, ces fêtes nationales devaient remporter un succès incomparable dans les annales de Rimouski.

Malgré le mauvais temps, la pluie intermittente, les gens étaient venus de partout, pour assister aux manifestations. Les paroisses de la région y étaient. Les hôtels étaient remplis. Au feu de la St-Jean comme à la parade, la foule se pressait. Ce n'étaient pas des curieux qui étaient là; c'était un petit peuple canadien-français, un petit peuple qui démentait l'insulte souvent lancée contre lui, quand on le comparait au mouton qui se laisse tondre. Il voulait prouver une fois de plus la valeur de ses traditions, et sa survivance et stimuler son enthousiasme par des manifestations patriotiques.

(Suite à la page 9)

Hommage à Jésus-Hostie

Lentement, religieusement, s'est faite, dimanche dernier, à Rimouski, la procession de la Fête-Dieu. Des milliers de fidèles recueillis ont marché derrière leur bannière, en chantant et priant, pour faire un arrêt en fa-

ce du collège des FF. du Sacré-Coeur où un reposoir avait été érigé. Cette grande manifestation de foi s'est déroulée par une température idéale. Partout, sur le parcours, les demeures et les rues étaient abondamment décorées.

REMIS

Faute d'espace, il nous faut remettre à la semaine prochaine plusieurs nouvelles et courriers.

Le congrès de la Société St-Jean-Baptiste diocésaine à Rimouski, dimanche et lundi, sera le troisième d'une série de sept congrès qui doivent se tenir à Rimouski cet été. Ces congrès amèneront à Rimouski des milliers et des milliers de visiteurs sans compter le nombre considérable de touristes qui passeront ici au cours de la vacance, en route pour la Gaspésie.

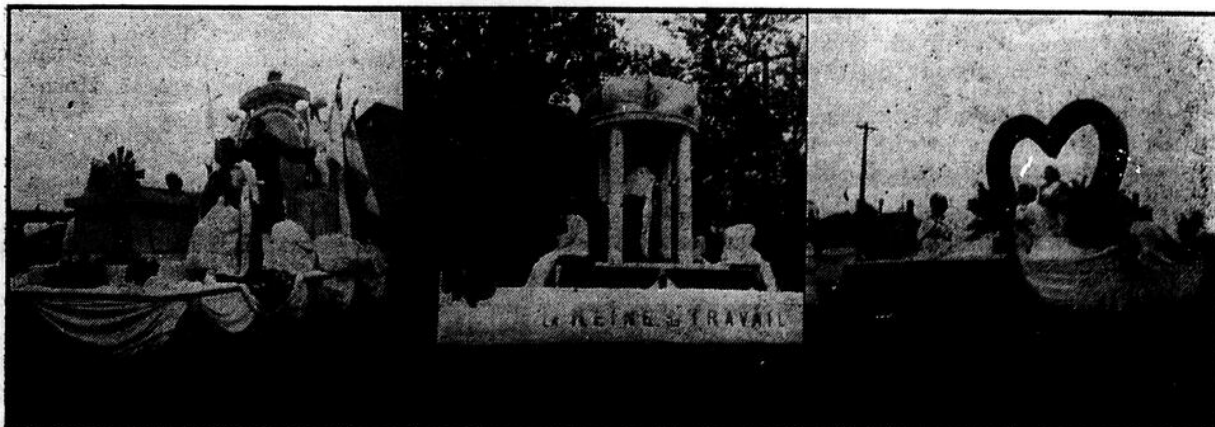
Deux des cinq congrès régionaux ont déjà été tenus. Ce sont celui de l'Association du Québec pour la prévention des Accidents et celui des Artisans canadiens-français. Dimanche se tiendra celui de la St-Jean-Baptiste diocésaine et en juillet, aura lieu celui des Lacordaire et celui de l'Association des Bûcherons.

Les deux derniers congrès seront provinciaux et auront lieu à Rimouski des délégués de toutes les régions de la province. Le premier sera le congrès du Bureau Rural et le dernier celui de la Fédération des Chambres de Commerce cadettes. Au-delà de 700 délégués assisteront à ces dernières assises.

Intervention de la Croix-Rouge

Après l'incendie qui a détruit de fond en comble la demeure de M. Olivier Lévesque et qui a laissé la nombreuse famille de ce dernier dans un dénuement à peu près complet, la Croix-Rouge est intervenue, par l'intermédiaire de ses officiers à Rimouski, et s'est chargée de secourir la famille Lévesque, en habillant convenablement les enfants: chaussures, bas, habits, chandails, et en fournissant divers autres articles, comme des couvertures de laine, drap pour manteau, etc.

LA ST-JEAN-BAPTISTE A PRICE



Price a célébré la St-Jean-Baptiste avec grand succès, lundi. Toutes les cérémonies ont été suivies par des foules nombreuses. La parade des chars allégoriques fut peut-être la mieux réussie de toutes celles de la région. Certains chars étaient des monuments d'architecture et de beauté. Certains d'entre eux auraient pu figurer avantageusement à Montréal où la parade de la St-Jean-Baptiste est formée de chars de toute beauté, exécutés à grand frais. Ci-haut, trois de ces chars dont nous avons pu nous procurer la photographie. Les Photographies ne donnent qu'une bien faible idée de la beauté de ces voitures richement décorées.

Les poêles à trois ponts de Lotbinière

Les poêles de Lotbinière ont eu pendant un bon nombre d'années une réputation fort enviable. Les vieillards se rappellent encore les énormes poêles à trois ponts qui remplissaient presque la pièce où on les installaient. Les fourneaux des poêles à trois ponts faisaient la joie des ménagères parce qu'en hiver ils gardaient les mets à la chaleur voulue et en été, ils servaient en quelque sorte de réfrigérateurs. Comme on ne se servait pas de ces poêles en été, les ménagères déposaient les mets qu'elles voulaient conserver à la fraîche dans ces fourneaux qui avaient la vertu de réchauffer en hiver et de rafraîchir en été. Combien de ces poêles à trois ponts ont été conservés? Les ménagères d'aujourd'hui sont plus fières que celles d'antan. Les poêles à trois ponts ont été remplacés par des poêles minuscules qui portent beaucoup d'ornements mais donnent beaucoup moins de chaleur. La mode est tyrannique. Il faut la suivre. Le poêle à trois ponts coûtait \$15 ou \$20 et servait à deux ou trois générations. La mode les a remplacés par poêles plus beaux peut-être mais qui retournent chez les marchands de ferrailles au bout de dix ou douze ans.

A quand remontent es poêles de Lotbinière, petits et grands, car on en fabriquait de plusieurs modèles? C'est vers l'année 1852 que la première fonderie fut établie à Lotbinière. Un jeune homme, Henri Bernier, origininaire

du rang Saint-Eustache, avait fait comme bien d'autres de ses compatriotes et avait gagné les Etats-Unis pour y faire fortune. Intelligent, travailleur, il obtint un emploi dans une fonderie et apprit en peu de temps tous les secrets du métier (?). Pris de nostalgie, il revint dans sa paroisse natale et ouvrit une petite fonderie sur la terre paternelle. Il y fabriquait des poêles de petites dimensions et des charrires d'un modèle inconnu ici. Deux marchands importants de Lotbinière, MM. Godin et Méthot, virent le jeune ouvrier à l'oeuvre et dans le but de l'aider et en même temps d'établir une industrie dans leur paroisse, entrèrent en société avec Henri Bernier. La fonderie fut transportée près de l'église de Lotbinière. Cet établissement nous dit encore l'abbé Paradis, eut du succès et se continua sous différentes raisons sociales jusqu'à vers 1890.

Vers 1854, M. Bernier eut un différend avec ses associés et décida de faire affaire à un autre poste. Il forma une nouvelle société formée entièrement d'actionnaires de Lotbinière et plaça sa fonderie au Sault à la Roche. M. Bernier donna un essor considérable à son établissement. Après sa mort, la fonderie passa à ses trois fils qui la continuèrent pendant quelques années. (Le Bulletin des Recherches Historiques)

La houille blanche est la seule matière première domestique dont l'industrie canadienne de de l'aluminium fait usage.

Le Canada a fourni presque 40 p.c. de tout l'aluminium en usage au cours de la deuxième grande guerre.

La famille Langevin

La famille Langevin a fourni à la patrie et à l'Eglise bon nombre de personnages importants. maire de Québec, député, membre du gouvernement d'Ottawa ce sir John A. Macdonald pendant plus d'un quart de siècle. et, on peut le dire, le bras droit. Mentionnons aussi les trois frères de sir Hector, Mgr J.-P.-F. Langevin, qui fut le premier évêque de Rimouski, Mgr Edmond-H. Langevin, qui fut le premier vicaire général du même diocèse, M. Edouard-J. Langevin qui fut greffier du sénat du Canada. Charles Langevin, qui appartenait à la même famille, fut un des grands négociants de Québec au début du siècle dernier. Député à la Chambre d'Assemblée, il refusa un siège au Conseil législatif pour ne pas nuire au grand commerce qu'il conduisait. Le premier greffier de la ville de Québec fut M. Jean Langevin, qui fit honneur au nom canadien-français comme à sa famille. N'oublions pas de mentionner Mgr Antoine Langevin, l'apôtre, le père, le défenseur des Canadiens français de Madawaska. On lui a consacré presque tout un livre et il le méritait. Que dire de Mgr Adélaïde Langevin, l'héroïque archevêque de Saint-Boniface? Celui-ci est entré dans l'histoire et la légende populaire avant même sa mort. Comme Pétain à Verdun, il avait pour devise: Ils ne passeront pas. C'est sur son cadavre que les ennemis des écoles françaises passèrent pour les faire disparaître. (Le Bulletin des Recherches Historiques)

Campagne de l'Union des Electeurs

L'Union des Electeurs continue son travail pour obtenir l'abolition de l'impôt sur les revenus ne dépassant pas \$3,000 par année, l'amnistie pour les délinquants et déserteurs de l'armée, la démobilisation immédiate et définitive de tous les soldats actuellement dans l'armée, qui le désirent, le retrait de la loi de conscription, une enquête royale sur les traitements infligés aux prisonniers de l'armée et l'abolition des contrôles de guerre.

Voici une autre liste de députés avec qui M. Roland Corbeil, président de l'Union des Electeurs, a communiqué personnellement la semaine dernière à ces sujets: MM. L.-P. Picard, député de Bellechasse, Maurice Hallé, de Brome-Missisquoi, Jean Lesage, de Montmagny-L'Islet, J.-F. Pouliot, de Témiscouata, Arthur Laurendreau, de Berthier-Maskinongé, Lionel Bertrand, de Terrebonne, Gleason Belzile, de Rimouski, David Gourd, de Châteauguay, Philias Côté, de Matapédia-Matane, Irénée Hamel, de St-Maurice-Lafleche, et Wilfrid Lacroix, de Québec-Montmorency.

Les sept premiers n'ont rien voulu déclarer pour le moment. Les autres se montrèrent sympathiques à ces demandes, sauf M. Philias Côté, qui manifesta une violente hostilité.

Jean Grenier, sec.

COLLISION A STE-PAULA

M. Edouard Larose s'est fracturé un bras mardi, au cours d'une collision entre deux camions, propriété de MM. Hormidas Chouinard et Paul Tremblay. Les autres occupants des véhicules n'ont pas été blessés. L'accident est survenu à Ste-Paula, près de Sayabec.



PEPSI-COLA

DANS LA GROSSE BOUTEILLE DE DOUZE ONCES

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX
"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited.

J. T. MICHAUD

INGENIEUR EN REFRIGERATION

3 Ste-Ursule Tél. 645 Rimouski
Refrigérateurs domestiques et commerciaux. Chambres froides pour boucheries, beurreries, etc. Refroidisseur à lait. Cabinets de crème à la glace.

VENTES SERVICE DE REPARATIONS
Avant d'acheter un appareil frigorifique, pensez au service!

A l'avenir, seules seront considérées les demandes de service sur les machines vendues par nous ou par la compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent.

ALLEZ EN TOUTE CONFIANCE CHEZ ST-PIERRE Enr.

Teinturier Nettoyeur

1 RUE ST-EDMOND RIMOUSKI Tél. 1

NOUS CELEBRONS CETTE ANNEE NOTRE DIXIEME ANNIVERSAIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

Forts de l'expérience acquise au cours des dix dernières années, nous pouvons assurer être en mesure de donner à notre très nombreuse et estimée clientèle la plus entière satisfaction.

Nous possédons le système le plus rapide et le plus pratique. propriétaire de la plus grande buanderie et teinturerie moderne de la région.

Tél. 576

C. P. 511

J. ROGER DUBE

Ex-technicien des C. P. Air Lines
Réparation de radios de toutes marques
SERVICE GARANTI

15-A, rue St-Louis

RIMOUSKI

"La pasteurisation de tout le lait vendu pour la consommation humaine est essentielle à la sante de notre population".

Dr Howard SPOHN, Chairman
Committee on Public Health
British Columbia Medical Ass.



Laiterie Langis Tél 698

MACHINE SHOP & RADIO SERVICE

REPARATION de machinerie agricole, de moulin à scie, laveuses, radios, etc. Tournage de précision. Travail garanti.
VENDEUR: Pneus et tubes, accessoires d'automobiles, courroies de toutes largeurs, ferronnerie, toutes machines agricoles marque DESJARDINS, brûleur à l'huile "Victor et Easyway".

Adressez-vous à

Rimouski Transfert Machine Shop Reg'd

prop. Ouellet & Frères

98 rue St-Pierre
RIMOUSKI

Téléphone: bureau, 366-W
Demeure, 233-M-4

BISSONNETTE et FRERES

Successeurs de Arsène Michaud

Directeurs de funérailles

Embaumement garanti

Diplômés du Dominion College of Embalming

Service d'ambulance jour et nuit

1, rue St-Paul

RIMOUSKI

Tél.: 71

B. P. 52

51 RUE ROULEAU

TEL: 499

J. ALBERT ROY

BICYCLES, ACCESSOIRES ET REPARATION.

PARTIES ET REPARATION D'APPAREILS
"COLEMAN"

PEINTURES "CANADA PAINT", PAPIERS TENDUES, BARDEAU D'AMIANTE ET D'ASPHALTE, VERNI ET EMAIL "LUXOR",

COUTEAUX A AMIANTE A LOUER

RIMOUSKI

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE
Fondé en 1933 et imprimé par l'Imprimerie Générale de Rimouski, Itée. Membre de l'Association des journaux hebdomadaires canadiens-français et de la Canadian Weekly Newspaper Association. Directeur, Gérard Legaré. Prix de l'abonnement: Canada, \$1.00; Etats-Unis, \$1.50.

L'Echo du Bas St-Laurent, Rimouski, le 27 juin 1946 — 3

LA FEMME

Causeries données à Radio-Canada, sous les auspices de la Chambre des Notaires, par Me Roch Brunet, notaire et docteur en droit.

Je ne vous apprendrai rien, chers auditeurs, en affirmant que, de tout temps, la femme a occupé une place de choix dans la société et qu'elle y possède une position-clé, importante entre toutes. Epouse, mère, soeur, fiancée, elle ne nous est jamais indifférente; au contraire, elle est le pivot de nos pensées, l'objet constant des soins les plus attentifs de la part de tout homme bien né. Et je n'ai pas besoin de m'appuyer sur cet axiome courant et quelque peu vulgaire, qui dit qu'en toutes choses il faut chercher la femme, pour vous convaincre qu'elle constitue à elle seule certainement plus que la moitié du genre humain.

Dans le droit, la femme est de nos jours une personne fort discutée. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il fut un temps où, résignée au sort que le législateur lui avait réservé dans l'économie des lois, la femme se contentait de remplir en silence les devoirs que la nature lui avait attribués et laissait à l'homme le soin de gagner la vie de la famille. Les temps ont changé, partie par la force des circonstances et partie par la volonté de la femme. Les énormes progrès qui se sont manifestés dans l'industrie et le commerce en ces cinquante dernières années, ainsi que l'infusion dans toutes les classes de la société d'un besoin de luxe inconnu jusque là, ont été une prime au travail de la femme, ainsi qu'une tentation insurmontable pour elle. Ce progrès matériel a ouvert une ère d'individualisme dont on n'a pas encore mesuré la profondeur ni les répercussions. La femme est ainsi sortie du foyer, elle a pris goût à l'aventure et, ayant affirmé sa position économique, elle a réclamé, et obtenu des changements dans d'autres domaines, notamment dans le domaine légal et dans le domaine politique; changements d'ailleurs dont elle ne semble pas encore satisfaite. Cette émancipation de la femme, cette soi-disant libération, est-elle actuellement opportune dans tous ses détails, est-elle à l'avantage de la femme elle-même, de la famille et de la société? Question qui n'est pas présentement de mon ressort. Ces causeries ont pour but de vous éclairer, chers auditeurs, sur des questions de droit pratiques; elle ont donc pour objet des faits établis, des règles certaines et non pas des discussions théoriques, si intéressantes soient-elles. Le champ d'ailleurs qu'ouvrirait pareille discussion est beaucoup trop vaste et je comprends que de répondre à semblable question serait me mettre sur les bras de trop nombreuses querelles.

Mais avant que d'étudier la situation actuelle de la femme dans notre droit, il faut tout de même nous rendre compte des principes qui ont servi de base au législateur pour établir cette situation spéciale.

La Providence a donné à l'homme et à la femme des rôles différents et la chose est visible surtout dans la famille. La nature prédestinait la femme à la maternité et aux devoirs essentiellement délicats qui en découlent, la formation et l'éducation des enfants, la direction et la sauvegarde du foyer: soins d'intérieur qui prennent généralement tous les instants d'une femme attentive à ses devoirs. A l'homme, elle a donné la force physique, l'esprit d'entreprise et de conquête, pour qu'il procure la nourriture, l'habit et l'abri à la famille: elle l'a donc destiné aux opérations de l'extérieur, à ce que nous appelons aujourd'hui les affaires.

Et second point: il est reconnu que toute société, toute entreprise qui doit durer et veut survivre, doit posséder un chef à qui appartient l'autorité et qui décide en dernier ressort. Ce principe d'autorité est vieux comme le monde et ne saurait se mettre de côté pour les plus belles théories modernes de liberté envers et contre tous et d'égalité quand même. Qui ne s'est pas rendu compte que la moindre des entreprises, industrielle, commerciale ou sociale qui manque de chef, dépérit, périclite et s'expose à disparaître. L'affreuse guerre que nous venons de subir n'a-t-elle pas démontré que seule l'autorité peut sauver le monde? Quand il s'agit de la famille, société précieuse et délicate entre toutes, le législateur ne pouvait pas ne pas lui appliquer le principe d'autorité qu'il savait indispensable à sa sécurité. Et ceux-là qui veulent à tout prix faire disparaître au point de vue des affaires terrestres l'autorité du père de famille, par ailleurs si diminuée, ne songent peut-être pas toujours qu'ils contribuent à l'ébranlement de ce pilier social qu'est la famille.

Que la situation créée par l'application de ces principes ne soit pas toujours idéale, il n'y a rien là d'étonnant. Tout ici-bas est relatif. Il est entendu qu'il existe des femmes qui sont beaucoup plus intelligentes que leur mari, qui ont un jugement merveilleux et le talent des affaires; que d'autres ont épousé des hommes indignes, qui sont la ruine du foyer. Mais il restera toujours que ce sont là des cas d'exception et qu'en général la femme est destinée à devenir mère de famille, l'homme le pourvoyeur du foyer et que c'est à ce dernier, à cause de sa nature plus forte et de sa plus grande expérience, que revient l'autorité.

C'est évidemment en se basant sur ces idées que le législateur a mis à la capacité de la femme certaines limites. Mais la preuve qu'il n'avait pas de prévention contre la femme

REBOISEMENT

Sur certaines fermes, des parcelles déboisées sont incultes; sur d'autres, on s'acharne à cultiver des secteurs impropres à l'agriculture. On a déboisé des rochers, des pentes raides qu'il aurait fallu garder à la production forestière afin de prévenir l'érosion et le ravinement. Ici, le pâturage dans le boisé où des coupes mal conduites ont entravé la régénération du parterre forestier. Ailleurs, des feux successifs ont détruit complètement la couverture morte et rendu presque impossible l'établissement naturel d'une forêt nouvelle. Tel est le paysage qui s'offre à nos yeux en parcourant certains districts ruraux.

Si le problème du reboisement n'a pas la même gravité dans toute la province, il reste cependant certain que nombre de cultivateurs pourraient redonner à la forêt de ces acres considérablement déboisées car c'est l'unique moyen de les remettre en valeur. Reboisement est synonyme de revalorisation.

Ces terrains qui ne rapportent pratiquement rien et qui brisent la continuité du paysage sont tout désignés pour servir aux fins d'une plantation d'arbres. Ces parcelles improductives pourraient facilement et à peu de frais être recouvertes de plants. Ces jeunes arbres se développeraient sans exiger de soins spéciaux et constitueraient pour l'avenir une réserve supplémentaire. Reboiser est un des plus sûrs moyens d'épargner pour ses vieux jours ou pour ses enfants.

Des plantations exécutées il y a 20 ans dans les Cantons de l'Est, attestent maintenant un volume ligneux de 20 cordes à l'acre. C'est dire qu'en certaines régions où les essences conviennent au sol, l'accroissement est considérable; et des terrains qu'on croyait à jamais perdus sont redevenus productifs.

Chaque pièce de terre doit servir à l'usage auquel elle est le mieux appropriée. Un morceau peu fertile ne doit pas être abandonné simplement parce qu'il est d'un rendement moindre que le reste de la ferme. Nulle part le sol n'est pauvre au point de ne pouvoir satisfaire aux exigences vitales de l'arbre.

"Celui qui a planté un arbre n'a point passé vainement sur la terre" (proverbe arabe).

Léo Michon, i. f.,
Chef de la division de Lévis,
Bureau de Renseignements forestiers.

elle-même, nous la trouvons dans le premier principe de droit qu'il faut maintenant poser.

La femme célibataire ou veuve possède l'usage de tous les droits civils, elle est capable à l'égard de l'homme. Elle peut donc comme tout citoyen ordinaire acquiescer, s'obliger, donner, recevoir, disposer à titre onéreux, tester, être témoin, etc., et elle a droit au mariage deux ans avant l'homme. Donc, pour tout ce qui regarde les droits essentiels de la vie civile, elle ne distingue aucunement entre l'homme et la femme et elle ne tient compte de la faiblesse physique de cette manière que pour la soustraire à la contrainte par corps, i. e. à l'emprisonnement pour causes non criminelles.

Ce n'est que dans son association avec l'homme dans le mariage que la femme subit une diminution de sa capacité civile. Car il ne s'agit pas ici d'une incapacité totale, comme celle de l'interdit ou même comme celle du mineur: la femme pose elle-même les actes de la vie civile, elle agit en personne, mais elle a besoin pour ce faire de l'autorisation de son mari, et ce, sous tous les régimes, qu'elle soit mariée en séparation de biens, en communauté de biens ou autrement. Encore une fois, la loi confirme ici ce que la nature, la doctrine chrétienne et nos coutumes avaient établi: la soumission de la femme à l'autorité de l'homme dans le mariage. Si, d'après le code, l'homme doit protection à la femme, cette dernière doit obéissance au mari. Le mariage n'est évidemment pas qu'une question d'affaires, mais la gérance et la disposition des biens matériels sont des facteurs très importants dans la vie matrimoniale et, s'ils échappent au chef de famille, ils peuvent bouleverser toute l'économie du foyer: une autorité divisée n'existe plus. La femme doit donc, chaque fois qu'elle pose un acte important, demander l'autorisation spéciale et expresse du mari, i. e. qu'il faut une permission spéciale pour chaque acte et que cet acte doit être soigneusement déterminé: donner ou recevoir, vendre, contracter, s'obliger, plaider ne lui sont permis qu'à cette condition. Elle peut cependant faire seule son testament et déposer en banque comme en retirer tout montant d'argent quelconque.

Ceci, c'est le principe. Il y a de nombreuses et d'importantes exceptions; voyons-les d'abord et nous étudierons ensuite les conséquences de cette règle.

Sous tous les régimes matrimoniaux, la femme mariée peut faire commerce, devenir marchande publique et faire tous les actes qui se rapportent à son négoce sans autorisation spéciale de chacun de ses actes, pourvu qu'elle ait obtenu au début l'autorisation du mari ou à son défaut de la cour.

Sous tous les régimes encore, la femme conserve en propre le produit de son travail personnel, les économies en provenant, les meubles et les immeubles qu'elle peut acquérir à même cet argent; elle devient propriétaire de tous ces biens et en dispose, elle peut même les réclamer en justice, sans l'autorisation du mari.

Sous tous les régimes, la femme qui obtient la séparation de corps, à qui la cour a permis de ne pas vivre maritalement avec son mari, possède tous les droits ordinaires de la femme célibataire.

Sous tous les régimes, quand le mari s'obstine à refuser son consentement, la femme peut demander à la cour de l'autoriser à poser l'acte qu'elle estime utile à ses affaires.

Sous le régime de la séparation de biens, la femme conserve l'entière administration de ses biens meubles et immeubles et la jouissance de ses revenus, i. e. qu'elle-même s'occupe de ses affaires, surveille ses biens, en retire les revenus, les place ou les dépense à son gré. De plus, elle peut disposer de ses biens meubles sans autorisation, ce qui veut dire qu'elle peut vendre, donner ou engager des fortunes entières, puisque les

(Suite à la page 6)

VRAIMENT...

C'est en supprimant l'initiative privée, affirment les socialistes, que nous pourrions réorganiser un monde meilleur. Voilà encore une dangereuse illusion. En effet, les libertés constituent un tout indivisible. La suppression d'une seule — qu'il s'agisse de la liberté économique ou de la liberté politique, la chose importée peu — provoque la disparition progressive des autres, emportées dans un même tourbillon. Le socialisme, et la preuve en est faite, est autoritaire par nature. C'est ce que les Canadiens doivent comprendre avant qu'il ne soit trop tard.

(Jean-Marie Nadeau)

Le contribuable canadien, qui entretient de son gousset Radio-Etat ou CBC, n'a pas cru, un seul instant, que la T.S.F. nationalisée atteindrait aisément ses fins idéales: cultiver les beaux talents, parrainer les programmes qui n'avaient pas encore l'appui de commanditaires commerciaux et, en général, rendre la radio plus accessible aux masses. Car on imaginait bien que ce service comme tous ceux étatisés, serait rongé par l'ingérence politique, ankylosé par la bureaucratie. Ce qu'on ne prévoyait pas, toutefois, et ce qui est arrivé quand même, c'est que Radio-Etat, au Canada, tenterait de s'ériger en monopole pour faire un choix arbitraire des programmes et des artistes. En Espagne et en Russie, on dicte aux écoutants de la T.S.F. qui ils doivent entendre et ce qu'ils doivent entendre. Cette dictature, dont nos gens s'indigneraient pourtant, est-elle en passe de s'installer au Canada?

Dans l'élection complémentaire de Compton, qui aura lieu prochainement aux urnes, le 3 juillet, tous les partis qui s'y affrontent: Union Nationale, libéraux et Bloc Populaire, sont unanimes à répudier le socialisme comme base sur quoi asseoir l'économie canadienne. On s'y accorde à compter largement sur l'entreprise privée pour imprimer à l'industrie le mouvement requis par la reconversion d'après-guerre. C'est une unanimité à noter dans une province où la C.C.F. croit encore avoir des chances d'expansion.

Les grèves tiennent sur le gril, aux Etats-Unis et au Canada, les manufacturiers que les gouvernements tiennent toujours soumis à un contrôle rigide des prix. Les gouvernements, pourtant, laissent bien monter les salaires. Mais ils s'entêtent à ne pas reconnaître qu'à des hausses des gages ouvriers doivent correspondre des majorations dans les prix demandés par le fabricant pour ses produits. Au début, Truman, pour ne citer que lui, voulait voir les contrôles disparaître avec la guerre. Mais, depuis, l'électoratisme a gagné M. Truman. Ce qui va maintenant se produire, c'est qu'on sera bien obligé de consentir aux manufacturiers des hausses de prix et celles-ci, comme on le prévoit à Washington, seront plus fortes que si les contrôles avaient été desserrés dès la guerre finie.

M. Howe est dépité de se faire appeler un socialiste parce qu'il insiste pour laisser les chemins de fer, le transport par air et la radio sous le contrôle d'Etat. S'il était réellement socialiste, le gouvernement prendrait aussi tout le reste, prétend M. Howe. Pourtant, à date, le gouvernement canadien a le contrôle d'un aussi gros volume d'affaires, proportions gardées, qu'en a le gouvernement anglais qui se dit carrément socialiste. Ce que M. Howe veut dire, somme toute, c'est qu'il est un socialiste par versements. Chacun de ceux-ci, si on laisse faire, mettra successivement sous le contrôle d'Etat, avec l'industrie, jusqu'à l'assurance et la médecine.

Collation des diplômes et des certificats

A L'ÉCOLE MÉNAGÈRE D' RIMOUSKI

Le 16 juin, les élèves de l'École Ménagère de Rimouski recevaient la récompense de leurs labours. Sous la présidence de M. le chanoine A. Tremblay, aumônier de l'École, des attestations, des certificats et des diplômes d'Économie domestique furent distribués à la majorité des élèves du Cours familial et du Cours régulier.

Comme la liste serait longue, nous mentionnerons seulement le résultat particulier des 2e, 3e et 4e années du Cours régulier.

En 4e année, le Département de l'Instruction publique a décerné le diplôme supérieur d'Économie domestique avec la note grande distinction à Mlle Aurore Morency, de St-Jean de Dieu; avec la note Distinction à Mlle Thérèse Côté, de Rimouski. A ce diplôme, l'École Ménagère ajoute le témoignage de sa très haute louange pour les deux candidates.

En 3e année, deux élèves ont obtenu le diplôme: Mlle Béatrice Henry, de Québec, avec la note grande distinction et très haute louange pour la personnalité; Mlle Marie-Anne Samson, de Cacouna, avec la note distinction et haute louange pour la personnalité.

En 2e année, cinq élèves ont obtenu le certificat d'aptitudes domestiques: avec la note grande distinction, Mlles Béatrice Pelletier, de Ste-Angèle; Mlle Madeleine Roy, du Mont-Joli; Mlle Yvonne St-Louis, de Matane, Mlle Léonne Rioux, de St-Fidèle. Avec la note distinction, Mlle Lucienne Turcotte, du Bic.

Une médaille offerte par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province a été méritée par Mlle Aurore Morency, qui s'est classée 1ère en pédagogie familiale.

A TROIS-PISTOLES

Distribution des prix au Collège des Frères du Sacré-Coeur.

Le 21 juin, avait lieu la distribution des prix au collège des Frères du Sacré-Coeur. M. l'abbé Côté, à la demande de M. le Curé, a passé dans toutes les classes en distribuant les prix et en donnant les conseils appropriés à notre jeunesse rentrant en vacances. Maintenant maîtres et élèves tiennent à dire un cordial merci à nos généreux bienfaiteurs. En premier lieu nous disons un merci spécial à M. le Curé; car c'est grâce à sa grande générosité si les enfants du sanctuaire et ceux de la petite maîtrise ont passé une agréable journée à la Pointe-à-la-Loupe: nous remercions également les Messieurs qui ont fourni les voitures pour ce voyage.

Des prix ont été donnés par la Commission Scolaire: M. J. Desjardins, président \$5.; M. Edmond Rioux, commissaire, \$3.; M. Désiré Deschênes, \$3.00; M. Epiphane Litalien, inspecteur régional, 4 volumes, M. J.-Bte Deschênes, agent d'assurances, président de la Chambre de Commerce et président du Cercle Lacordaire, \$6.; La Chambre de Commerce de Trois-Pistoles, \$15.00; M. Hervé Larrivée, \$5.00; M. J. T. Rioux, \$5.00; Mme L. P. Ouellet, 3 volumes; Mme J. A. Fortin, M. Aurèle St-Pierre \$1.00; M. Albert Morency, \$1.00; M. Louis Caron, \$1.00; Mme J. Armand Leblond, 1 volume; Librairie Rioux, 1 classificateur; M. Louis Gagnon, 1 album; M. L. P. Breton, gérant de la Banque C. N. \$2. M. J. C. Belzil, crucifix et album; M. Georges Rioux, \$2.00; M. H. Renaud, \$1.00, M. l'abbé P. LaFrance, 1 volume, etc.

Le club "Quart de Siècle" de l'Aluminium Company of Canada Ltd compte 117 membres représentant plus de 3,000 années d'expérience dans l'industrie de l'aluminium.

Médailles du Lieutenant-Gouverneur à l'École d'Arts et Métiers de Rimouski

Lors de la clôture de l'année scolaire qui eut lieu récemment à l'École d'Arts et Métiers de Rimouski, 19 finissants du cours technique se sont vu décerner leur diplôme et 24 finissants du cours de métiers ont obtenu leur certificat.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province, Sir Eugène Fiset, a bien voulu offrir une médaille au premier de chaque catégorie. La médaille d'argent a été méritée par Joseph Bouchard, de Saint-Philippe de Néri, qui s'est classé premier au cours technique; la médaille de bronze a été décernée à Maurice Caron, de Val-Brillant, premier au cours de métiers.

Formation d'une 2e ligue

Une deuxième ligue de balle vient d'être organisée dans la Vallée de Matapédia. Cette ligue comprend les clubs de Ste-Florence, St-Alexis, St-Benoît et le deuxième club de Causapsal.

La première joute de cette ligue a été jouée le 2 juin. Ste-Florence a visité Causapsal pour la partie d'inauguration. Causapsal a remporté la première victoire par le compte de 14 à 4.

"JACQUES N'EN FINISSAIT PLUS DE SE RÉPÉTER"

"Jacques n'en finissait plus de répéter ses compliments au sujet de mon thé. Il n'acceptera jamais plus d'autre thé que le Lipton, au goût *vivace*."

Vivace . . . le mot qu'on répète partout . . . le mot des connaisseurs pour qualifier la saveur merveilleuse du thé Lipton, une saveur toujours fraîche et animée, jamais fade ou insipide. Pour déguster le mieux en fait de thé, adoptez donc le thé Lipton au goût *vivace*, aujourd'hui même.

DEPUIS 1939

Sommes payées aux ouvriers de nos fabriques . . . DOUBLES
Versements à l'impôt sur le revenu MULTIPLIÉS PAR SIX
Profits payés aux actionnaires AUCUNE AUGMENTATION

Paiements annuels de la Compagnie Dominion Textile Limitée	(année se terminant le 31 mars)		
	1939	1946	Augmentation
Aux employés de nos fabriques	\$4,503,785	\$9,297,538	106%*
A l'impôt sur le revenu	244,513	1,509,647	617%
Aux actionnaires**	1,485,842	1,485,842	AUCUNE

*68% sous forme d'augmentation des taux de salaires et 38% en raison de l'accroissement de la production depuis 1939.

**Le 12 juin 1946, on comptait 3,765 actionnaires.

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

Les jeunes jardiniers de la victoire

Le Comité canadien d'information sur les vivres estime qu'il faudrait cultiver au Canada cette année un quart de million de Jardins de la Victoire pour combler les besoins pressants de ceux qui manquent de nourriture dans le monde. Ceci signifie que l'on devrait mettre en état de production cet été, 25.000 arrières-cours et terrains vacants de plus qu'en 1945.

Tous ces jardiniers de la Victoire, d'un bout à l'autre du Canada, ne sont pas des grandes personnes. Les élèves des écoles, garçons et filles, qui sont encore trop jeunes pour aider à la cueillette des fruits ou aux autres travaux de la ferme, comme le font leurs frères et leurs sœurs aînés, ne sont pas trop jeunes pour jardiner; en fait, beaucoup d'entre eux manient déjà la bêche et la houe.

Tous les jours, dans un grand nombre de villes canadiennes, de robustes enfants travaillent dans les jardins des écoles, où ils s'acquittent eux-mêmes des travaux les plus lourds, plantant, binant et sarclant les légumes potagers qui permettront de fournir aux enfants affamés dans les pays occidentaux plus de blé de fromage, de viande et

d'oeufs. Dans une grande ville de l'Ontario, où les jardins scolaires publics n'ont cessé d'être cultivés depuis la première guerre mondiale, les enfants des classes V et VI font eux-mêmes presque tous les travaux sur leurs parcelles communales, préparant la terre tous les automnes, semant et fertilisant au printemps, sarclant et binant pendant les vacances de l'été. L'année dernière, leur récolte de légumes potagers de tous genres battait tous les records; elle comprenait plus de 1.000 choux et plus de 500 choux-fleurs. On compte que ce chiffre sera encore dépassé cette année.

Et le comité d'information sur les vivres fait remarquer que ces jeunes jardiniers de la Victoire peuvent, grâce à ces jardins dans leurs arrières-cours, partager avec ceux qui ont faim. Déjà des centaines d'autres parcelles de ce genre seront nécessaires si l'on veut atteindre l'objectif de 250.000 jardins potagers fixé pour 1946.

Nouveaux services d'autobus

Un nouveau service d'autobus a été inauguré la semaine dernière entre St-Jean de Dieu et Rimouski. Quelques jours après un autre autobus inaugurerait un service entre Rimouski et St-Marcellin.

Vol éclairci

On a retrouvé ces jours derniers une partie des valeurs en Obligations de la Victoire qui avaient été volées à la Banque Provinciale, de Val-Brillant, il y a un an environ. Ces valeurs étaient en possession de Peter Lazaris, qui est accusé d'avoir reçu \$22.000 des quelque \$75.000 volés à Val-Brillant. L'avocat de la défense a cependant rapporté que Lazaris avait coopéré avec la police pour retracer les bons. Il a révélé de plus que c'est tout à fait par inadvertance que son client avait eu les bons en sa

possession. L'accusé jouira d'une quête préliminaire qui a été libérée provisoire jusqu'à son en- fixée au 20 juin.

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

DÉLICIEUSE
RAFRAÎCHISSANTE

GRAND-B

Gomme à mâcher, en morceaux
et en tablettes

WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

Au CARTIER

1, 2, 3 juillet

Carole Landis, Pat O'Brien,
Chester Morris
dans

SECRET COMMAND

Pat O'Brien a pour mission d'arrêter un groupe de saboteurs. Ceci lui occasionnera bien des difficultés et il aura à triompher de situations très embarrassantes.

Personne ne doit manquer ce beau film mystérieux.

Vous verrez au même programme une comédie et sujet court.

4, 5, 6 juillet

Greer Garson, Gregory Peck
dans

VALLEY OF DECISION

Ce film raconte l'idylle radieuse et menacée de deux jeunes gens. Film d'un émouvant réalisme ayant pour vedette la belle et pathétique figure de Greer Garson.

Vous serez bouleversés par son jeu sincère et émouvant dans le rôle d'une jeune fille qui lutte pour son amour.

Au même programme The Monster and the Ape No 8.

Deux représentations tous les soirs.

Au Rimouskois

29, juin, 1, 2 juillet

Stan Laurel, Oliver Hardy,
Carol Andrews
dans

THE BULLFIGHTERS

"Bullfighters" est une des plus récentes et des meilleures comédies de Laurel et Hardy.

Ceux-ci dans le rôle de deux policiers et ensuite de photographes, sont incomparables et vous feront rire aux larmes.

Vous verrez au même programme une comédie et sujets courts.

3, 4, 5 juillet

Claude Dauphin, Micheline
Presle
dans

LA BELLE AVENTURE

André, l'amoureux d'Hélène D'Eguson, est parti pour voyage et n'a plus donné de ses nouvelles. Dépitée, Hélène accepte d'épouser Valentin que lui propose sa mère. Mais à la veille du mariage, André revient inopinément et quitte le château avec Hélène.

Le lendemain, Valentin vient réclamer sa "fiancée"; fort heureusement, on lui trouvera une autre épouse et Hélène épousera André.

Au même programme Brenda Starr Reporter No 12 et sujet Deux représentations tous les soirs.



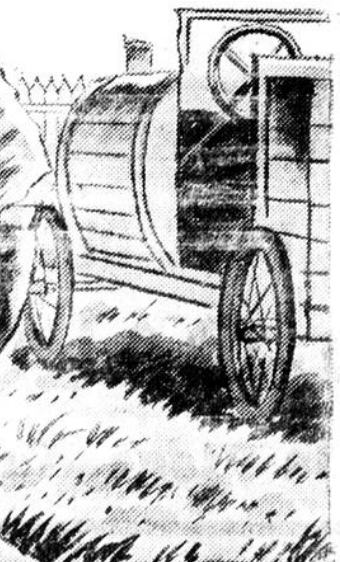
L'homme aux couleurs magiques

SANS LE PEINTRE et ses couleurs, le monde serait un endroit bien terne, où le gaspillage irait de pair avec la monotonie. C'est que le peintre, en plus d'embellir les bâtisses à l'intérieur et à l'extérieur, les fait durer beaucoup plus longtemps. On s'est même rendu compte, depuis quelque temps, que le pinceau du peintre peut aider à rendre plus sûr et plus agréable le travail dans les usines. Oui, c'est un noble métier que celui de peintre—un métier qui, avec plusieurs autres, a contribué à faire du Canada un grand pays producteur... en même temps qu'un endroit où l'existence est vraiment agréable.

"JE VAIS APPRENDRE UN MÉTIER"

Ce sont là des paroles que tout Canadien bien pensant aime entendre prononcer par nos jeunes compatriotes désireux de se faire un avenir. Nous aurons en effet toujours besoin, ici, au Canada, d'artisans spécialisés ou partiellement spécialisés. Les jeunes garçons qui projettent d'apprendre un métier s'assurent un avenir profitable et certain en se faisant une carrière qui leur permettra de rendre de réels services à leurs concitoyens. Nous leur souhaitons tout le succès possible.

LA BRASSERIE
MOLSON
LIMITÉE



Succès de Mlle Marthe Gagnon



Lors de la collation des diplômes au Couvent Des RR. SS. de la Charité de Rimouski, Mlle Marthe Gagnon, fille de M. Lionel Gagnon a obtenu son diplôme avec la note grande distinction. Mlle Gagnon a mérité le prix d'honneur, hommage des anciens, donné par l'Amicale Marguerite d'Youville. Elle a obtenu également la couronne d'or et le souvenir de fin d'études, don de l'Alma Mater. Nos félicitations à Mlle Gagnon.

Nouvel hôpital dans la Gaspésie

Un nouvel hôpital sera construit dans la péninsule de Gaspé, à Chandler. L'institution sera dirigée par les RR. SS. de la Providence de Montréal. C'est la R.S. Georges-Marie, supérieure de Chandler, qui a annoncé la nouvelle. La construction du nouvel hôpital commencerait sous peu. On croit qu'une annexe sera ajoutée à l'école actuelle de Chandler.

GRADUATION

Mlle Louise Plante, fille du docteur Louis-Joseph Plante, du Bic, a obtenu de l'École Normale du Saint-Rosaire, Mont-Joli, le diplôme complémentaire bilingue avec la note Grande Distinction, ainsi que le diplôme Supérieur de Dactylographie. Elle a mérité la Médaille du Prince de Galles, médaille accordée à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points durant l'année.

PROGRAMME

CONGRES ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DIOCESAINE DE RIMOUSKI

LES 30 JUIN ET 1er JUILLET, 1946

DIMANCHE, LE 30 JUIN :

- 8.00 h. a.m. Messe en la chapelle du séminaire de Rimouski pour tous les membres.
- 9.30 h. a.m. Inscription des délégués.
- 10.30 h. a.m. Ouverture du congrès par le président. Appel des délégués. Lecture des minutes des assemblées précédentes.
- 10.45 h. a.m. Lecture du rapport du Secrétariat Permanent.
- 11.00 h. a.m. Précisions sur le travail des comités, par le président. Formation des comités : (Comité des secrétaires) (Comité des résolutions du congrès) (Comité d'organisation et de propagande) (Comité de finance).
- 12.00 h. p.m. Dîner.
- 2.00 h. p.m. Rapport financier par le trésorier. Suggestions du comité de finances. Discussion générale.
- 3.00 h. p.m. Les comités siègent (jusqu'à 4h30).
- 4.30 h. p.m. Tenue d'une séance type d'une société St-Jean-Baptiste rurale.
- 6.00 h. p.m. Souper.
- 8.00 h. p.m. Forum : Question : "Comment pouvons-nous, à l'heure actuelle, vivre conformément avec nos traditions ancestrales?" M. le chanoine Fortin préside. Le comité des résolutions du Congrès siège pour étude des rapports des comités et des résolutions soumises à son attention.
- 9.30 h. p.m. **LUNDI, LE 1er JUILLET :** Rapport du comité des résolutions. Discussion. Adoption des vœux du congrès.
- 11.30 h. a.m. Dîner.
- 12.00 h. p.m. Elections (directeurs) secrétaire et trésorier.
- 2.00 h. p.m. Rapport du comité d'orientation.
- 2.30 h. p.m. Clôture du congrès par l'aumônier diocésain, M. l'abbé Antoine Gagnon.

Nouveau médecin à Mont-Joli

Le Dr Paul-A. Lévesque annonce l'ouverture d'un bureau médical à Mont-Joli. Le Dr Lévesque a poursuivi ses études classiques à l'Université St-Joseph, N.B. Il est docteur en médecine, diplômé de l'Université Laval, année 1936. Il est aussi licencié du Conseil Médical du Canada. Au cours de la guerre, il fit du service près de cinq ans dans la Marine Royale Canadienne.

VENEZ VOUS AMUSER



PARC DES AMUSEMENTS

O-GALOP, Enr.

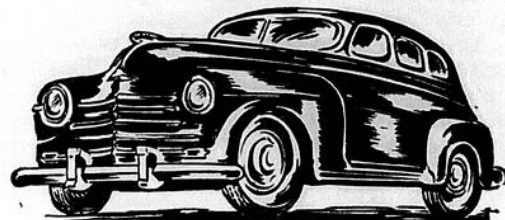
A la Plage du Rocher Blanc



DES AMIS DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE CAUSAPSCAL

sous le distingué patronage du Rév. J.-E. DESBIENS, ptre, curé

PLYMOUTH SEDAN
1946 ou 1947
ou la valeur
équivalente en espèces
Deux autres prix d'une
valeur de
\$100.00 et \$50.00



ENCOURAGEZ UNE OEUVRE SOCIALE

BILLET DE SOUSCRIPTION

aux amis de l'Association Sportive de Causapscal
C. P. 16, Causapscal — Cté Matapédia, P.Q.

Veillez trouver ci-inclus ma souscription
pour _____ billets \$ _____
Nom _____
Adresse _____

.50
DU BILLET



5
BILLETS
POUR
2.00

Un reçu officiel vous sera adressé
NE PERDEZ PAS CETTE CHANCE !

CHAUFFE-EAU A L'HUILE

EVANAIR

Des gallons et des gallons d'eau chaude, sans électricité ni gazoline
Oui, toute l'eau chaude dont vous pouvez avoir besoin — jour et nuit —
à un coût fort minime

ENTIEREMENT AUTOMATIQUE

Une fois installé, votre chauffe-eau à l'huile EVANAIR est d'opération entièrement automatique. Aucune attention spéciale requise.

OPERATION PEU COUTEUSE

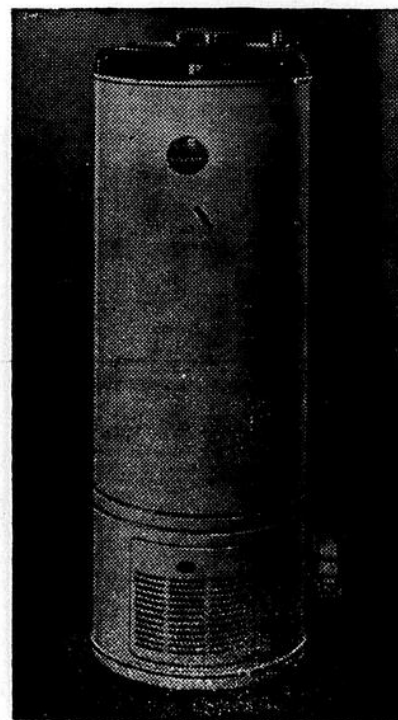
Le chauffe-eau à l'huile EVANAIR ne coûte que quelques sous d'opération par jour. Vous en retirerez un maximum d'eau chaude à un coût minimum.

RESERVOIR EN CUIVRE

La rouille n'aura aucun effet sur le réservoir construit d'acier et de cuivre.

ACCESSIBLE INSTANTANEMENT

Le brûleur EVANAIR est des plus commodes. Il s'allume aisément et il est facile à nettoyer.



INSTALLATION FACILE, SERVICE GARANTI

DISTRIBUES PAR

LEON CARON Enr.

290, rue St-Germain

RIMOUSKI

Téléphone 562

Les nouveaux livres

Un roman policier palpitant

LE SECRET DE Mlle STANGERSON

par Gaston Leroux

Les dernières pages de *Le drame du Glandier*, première partie du roman policier *Le mystère de la chambre jaune*, une présentation des Editions Variétés, laissent le lecteur en plein drame. *Le secret de Mlle Stanger* reprend avec fougue toute cette intrigue captivante.

L'inconnu qui avait pénétré dans la chambre de Mlle Stanger s'était échappé malgré la perspicacité et les efforts de Rouletabille. Le jeune reporter décida alors de "prendre sa raison par le bon bout".

Mais l'inconnu revint et Mlle Stanger fut victime d'un nouvel attentat. Le jeune journaliste qu'un narcotique avait endormi ne put la préserver contre le criminel. Le bon bout de sa raison lui désignait l'auteur du crime, mais la culpabilité du suspect ne reposait pas encore sur des preuves tangibles. Le célèbre reporter de "L'Epoque" décide donc de partir pour l'Amérique, chercher les renseignements qui lui manquent.

Son voyage est fructueux. Il revient en France pour faire des révélations sensationnelles sur toute l'affaire. Celui dont le métier est d'interviewer devient à son tour la proie que ses confrères se disputent. Il est l'homme du jour.

Un livre de 192 pages publié dans la collection "Le point d'interrogation" par Les Editions Variétés. Prix: \$0.50, par la poste, \$0.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Un roman d'espionnage

L'USINE FATALE

par Charles Robert Dumas

Depuis la fin des hostilités, les éditeurs canadiens français ont reçu de nombreuses demandes pour des romans policiers. Afin de répondre à ces exigences, Les Editions Variétés se sont assurées l'exclusivité des ouvrages d'espionnage de Charles Robert Dumas.

Dans la collection "Ceux du S. R.", les trois titres *La machine à prédire la mort*, *L'homme à abattre* et *L'idole de plomb* sont récemment parus. Comme les trois précédents romans d'espionnage, *L'usine fatale* possède une intrigue passionnante savamment racontée.

Les plans du stabilisateur 33 des usines d'avions Nozay ont été volés par des agents allemands. Peu de temps après un jeune ingénieur français, Daniel Goudet, venant précisément de cette avionnerie, offre ses services aux S.R. allemand pour perfectionner cet appareil et en retirer un bon gain.

Le jeune homme explique aux Allemands qu'il a quitté les usines Nozay pour deux raisons: 1.—question d'argent: Fernand Nozay, son patron, refuse de lui accorder les bénéfices qu'il lui avait promis verbalement; 2.—question de sentiment: Yves Nozay, fils du directeur, et Daniel fille. Les chefs du S.R. allemand Goudet aiment la même jeune acceptent les services du jeune ingénieur français. Ce dernier est filé, guetté et espionné jour et nuit par la police allemande, car on le soupçonne d'être un envoyé du S. R. français. Mais après des mois de surveillance perpétuelle on n'est pas encore parvenu à trouver quelque chose de suspect dans la conduite du garçon.

Un volume de 256 pages publié dans la collection "Ceux du S. R." par Les Editions Variétés. Prix: \$0.75, par la poste, \$0.85. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Un roman très aimé

LE MYSTERE DE KER-EVEN

par Delly

Sous la rubrique de "romans pour tous" Les Editions Variétés présentent un nouveau titre des romans de Delly. C'est une belle histoire d'amour où le patriotisme et la charité fraternelle auront à lutter avec la fourberie d'une jeune Allemande. Mais quel est donc ce *Mystère de Ker-Even*?

Sur un promontoire rocheux, s'avancant comme une proue dans la mer grise, une longue maison basse, noire, s'y trouve comme tapie. Pareille à une sinistre guetteuse, elle se tient droite sur le roc inculte et ses petites fenêtres étroites et rares, semblent scruter la mer. Ce vieux logis clos à l'aspect sournois et inquiétant, c'est: Ker-Even.

Une étrange légende s'attache à cette maison d'aspect si farou-

che. Les bizarres récits qui s'y rapportent auraient-ils quelque vérité?

Quel ne serait l'étonnement des propriétaires de cette mystérieuse demeure s'ils entendaient ce colporteur qui, après en avoir détaillé toute l'histoire à sa fille, déclare: "Il faudra pourtant bien que nous l'ayons! d'une façon ou d'une autre!" Comment un homme de cette condition prévoit-il acjuérir cette maison?

Un ouvrage en deux tomes de 480 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix: \$2.50, par la poste, \$2.65. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

A Amqui

Le Cercle des Fermières d'Amqui s'est donné un nouveau conseil d'administration ces jours derniers. Les élues sont: présidente, Mme Edmond Paquet; vice-présidente, Mme J.-A. Gagnon; secrétaire, Mlle Gilberte Dionne; conseillères, Mmes Elzéar Harvey, Abel Gagné et J.-A. Michaud; bibliothécaire, Mme Joseph Bélanger.

"Je ne peux plaider ma cause"

SOYEZ BON POUR LES ANIMAUX

CHRONIQUE DU DR BAKER

Rédigée par le Dr Charles B. Baker, B.Sc.V.



Le cheval de trait

On commet souvent l'erreur de juger la capacité de travail d'un cheval par comparaison avec celle de l'homme. A cause de sa taille, on escompte parfois beaucoup trop du cheval.

Le cheval n'a pas l'endurance de l'homme. Chaque fois qu'on a placé des hommes et des chevaux en compétition, la victoire est restée aux hommes. Le cheval ne vit pas vieux; non seulement est-ce cruel mais encore est-il bien peu sage et économique de surcharger ou d'épuiser un animal si précieux.

Le cheval n'a pas le pouvoir de récupération de l'homme et sa mort est souvent la rançon du désintéressement qu'on a manifesté pour ses conditions de travail.

Annonce approuvée et endossée par
LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION
DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX



"Bon Vieux Copain!... On t'appelle "la plus noble conquête de l'homme", mais tu es encore mieux que cela: au travail comme au repos, tu es aussi un compagnon fidèle, patient, loyal et serviable.

Soyez bon pour votre cheval. Comprenez-le. Aidez-le à vous comprendre. Manifestez-lui un peu d'affection, il ne vous en servira que mieux. Ne tirez pas brutalement les guides. Ménagez-le dans les montées. Cette bonté vous vaudra un meilleur service, ainsi qu'une satisfaction intérieure inestimable.

LA BRASSERIE **Frontenac**

SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE RIMOUSKI

A une session régulière des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, le 18 juin, à laquelle session sont présents: M. l'abbé Camille Michaud, ptre, curé, président, et MM. Alphonse Chassé et Pierre Dubé, tous commissaires d'écoles, l'avis de convocation ayant été aussi signifié à MM. Jules-A. Brillant et Gleason Belzile, absents. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés:

Le Progrès du Golfe, \$2.00; La Plomberie de Rimouski, Ltée, 11.46; J.-Bte Labbé, \$115.00; Pauline Guy, \$4.40; Arthur Turcotte, 4.50; Pantaléon Roy, 60.00; RR. SS. du St-Rosaire, 54.33; La Cie Santerre Ltée, 9.49; Librairie Langlais Ltée, 6.01; Express, 0.40; Le Cerele Pédagogique, 22.48; Oscar Tremblay, 0.72; La Cie de Pouvoir, 24.83; Association des Commissaires d'écoles, 10.00.

Vu le projet d'emprunt de la somme de \$25,000.00 pour la construction et l'ameublement d'une école de quatre classes, à St-Robert, dans ladite municipalité, il est proposé par M. Alphonse Chassé:

Que la Commission scolaire de la ville de St-Germain de Ri-

mouski soit autorisée à emprunter pour un terme de vingt ans, la somme de \$25,000.00 pour construire une école de quatre classes et son ameublement, à St-Robert;

Qu'à cette fin des obligations soient émises au montant de \$25,000.00 au taux d'intérêt de trois pour cent (3 p.c.) par an, ledit intérêt payable semi-annuellement les premiers décembre et juin chaque année pendant une période de vingt ans, à la Banque Canadienne Nationale à Rimouski, Québec et Montréal;

Lesdites obligations seront émises suivant la loi et seront rachetables par séries durant les vingt années après le premier juin 1946.

Qu'une taxe annuelle soit et est imposée sur les biens-fonds imposables de cette municipalité, suivant le rôle en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et intérêt, des montants dus chaque année.

Adopté unanimement. M.M. les Commissaires font l'ouverture de la seule soumission reçue pour la construction d'une nouvelle école de quatre classes, à St-Robert, de M. Zénon Ouellet, de Rimouski, pour le prix de \$22,885.00.

MM. les Commissaires reçoivent les communications suivantes:

Une lettre de M. Alfred Dubé, député du comté, traitant des demandes d'octrois pour construction d'écoles et de la nouvelle loi pour assurer le progrès de l'éducation.

Une lettre de l'Union des Institutrices du Diocèse de Rimouski demandant d'établir un salaire minimum de \$750.00 par année avec une augmentation de \$25.00 par année d'expérience jusqu'à concurrence de \$900.00.

Une lettre du R.F. Samuel sollicitant une augmentation de salaire pour l'année 1946-47.

Une lettre du R.F. Samuel demandant certaines améliorations à l'école No 1.

Une lettre du Comité exécutif de l'Association des Commissaires Catholiques du Diocèse de Rimouski, suggérant aux Commissions scolaires, pour l'année 1946-47, de payer à leurs institutrices un salaire minimum de \$600.00.

Une demande de souscription de la section de Rimouski de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Une lettre de M. Henri-A. Martin offrant ses services comme vérificateur.

Une lettre de l'Association des Commissaires d'écoles Catholiques de la Province de Québec donnant un résumé de ses activités.

Une demande de M. Charles Roussel pour avoir la permission de raccorder une conduite d'eau pour sa maison à celle de l'école St-Robert.

Une liste de prix de M. Rosaire Dumais pour bois de chauffage.

Une lettre de MM. P.-E. D'Anjou & Fils Ltée, donnant les prix pour le charbon Springhill.

Sur proposition de M. Chassé, il est résolu d'engager de nouveau M. Henri-A. Martin comme vérificateur aux mêmes conditions que l'an passé.

Sur proposition de M. Chassé, il est résolu d'augmenter de \$50.00 par année le salaire du R.F. Directeur et des Rév. Frères professeurs à l'école No 1, ainsi que les R. S. Directrices et institutrices religieuses des autres écoles de la municipalité.

Sur proposition de M. Chassé, il est résolu d'engager aux mêmes conditions que l'an passé les institutrices suivantes: Mlles Simone Beaulieu, Ursule Beaulieu, Marthe Bégin, Yvonne Belzile, Madeleine Bérubé, Béatrice Desjardins, Gilberte Dionne, Germaine Dubé, Lucienne Gagnon, Thérèse Lepage, Fernande Lévesque, Juliette Lévesque, Yvette Lévesque et Simone Ruest. Et la prière clôt la séance.

ST-ANACLET

Décès.—Victor Ruest, époux de feu Marie Lavoie, à l'âge de 77 ans et 6 mois. Il laisse 4 filles et 2 fils: Eliane (Mme Auguste Hallé), de St-Donat; Joséphine (Mme Joseph Bouillon), de Trinité-des-Monts; Alice (Mme Albert Thériault), de St-Gabriel; Mlle Marie Ruest, de St-Anaclet; ses belles-filles, Mme Victor

ATTENTION

Le salon Emile De Champlain sera déménagé à la maison voisine, chez M. Philippe St-Laurent, 214, rue St-Germain (2e étage) pour le temps des réparations.

Le gérant du salon, M. Sylvio Croft, ayant terminé son apprentissage à Montréal, se fera un plaisir de vous donner le même service avec l'aide de Mlles Talbot et Doucet qui sont expérimentées dans tous les genres de coiffure.

Ruest, de St-Gabriel, Mme Albert Ruest, de St-Anaclet, Mme Maurice Bouillon, de Trinité-des-Monts.

Lui survivent: 40 petits-enfants, dont M. l'abbé Pierre Noël Hallé de St-Donat, et 22 arrière-petits-enfants.

Annonces classées

BICYCLE — Un propriétaire de bicyclette pour homme désireait faire l'échange avec le possesseur d'un bicycle pour fille. S'adresser à 35 rue Rouleau ou au No de téléphone 447-M-4.

A VENDRE: automobile de marque "Chrysler". S'adresser à M. Paul-Emile Bérubé, Bic.

AVIS DE CONVOCATION — L'assemblée générale de tous les sociétaires de la Caisse Populaire de Rimouski, pour la reddition des comptes de l'année et le

choix des nouveaux officiers, aura lieu le dixième jour de juillet à huit heures de l'après-midi.

"Il sera aussi question de modifier les statuts et règlements, à la demande des directeurs".

RAOUL FILLION,
Secrétaire-Gérant.

A VENDRE: maison neuve située au centre de la ville. Livrable sur achat. S'adresser à M. Octave Lamontagne, Rimouski-Est.

A VENDRE: quatre terrains sur la rue St-Joseph, avec service d'aqueduc et d'égoût sur cette rue. S'adresser à M. Ernest Vien, rue Rouleau, St-Robert Bellarmin.

ON DEMANDE des menuisiers avec leur carte de compétence. S'adresser pour plus d'informations à M. Gilbert Lévesque, contracteur, rue Tessier, Rimouski, ou au Service sélectif, Rimouski.

"ÉCHOS MONDAINS"

—Le juge Amédée Caron s'est rendu à New-Carlisle cette semaine pour y présider une session de la Cour de Magistrat.

—M. Gleason Belzile, M.P., a passé la Fête-Dieu et la St-Jean-Baptiste dans sa famille. Il est retourné à Ottawa lundi soir.

—M. et Mme Eliud Pelletier ont fait un court voyage à Marsoui, au début de la semaine.

—M. et Mme Omer Demontigny ont passé la dernière fin de semaine à Québec et à St-Romuald.

—M. Jean-Paul Forest, de Montréal, a passé la dernière fin de semaine à Rimouski et à Matane.

—Mme J.-C. Legaré est actuellement en voyage à Québec pour une quinzaine.

—Me René Parent, président général de la Société des Artisans canadiens-français, Montréal, était à Rimouski au début de la semaine pour présider un congrès régional de sa Société.

—Mlle Laurence Verreault, de Baie-des-Sables, était à Rimouski au début de la semaine, l'invitée de sa soeur Mme Jean Duchesneau.

—M. et Mme Maurice Rioux ont passé la dernière fin de semaine à Québec.

—M. et Mme Donat Grégoire sont de retour d'un voyage de huit jours à St-Romuald et à Québec.

—M. et Mme Maurice Gaudreau, de Québec, étaient de passage à Rimouski chez M. et Mme Donat Grégoire. Ils partirent ensuite pour faire le tour de la Gaspésie, en voyage de noses.

—M. et Mme Paul Roberge et leur fils Paulo étaient en voyage, la semaine dernière, à St-Romuald et à Québec.

—M. Jean Bennett est de retour d'un voyage à Québec.

—M. Arthur Robitaille et M. Léopold Lambert étaient de passage à St-Romuald, la semaine dernière.

—M. Roland Laliberté, de St-Romuald, est venu en promenade chez M. et Mme Alphonse Blais, de St-Robert Bellarmin.

—Mme Frank Di Carlo et sa fillette Francis, de New-York, sont actuellement en promenade chez leurs parents, M. et Mme Louis Bérubé.

NAISSANCE

Le Dr et Mme Jacques Ringuet annoncent la naissance d'une fille.



Au rayon des chapeaux

Nouveaux chapeaux de paille aux modèles exclusifs et aux teintes d'été vous sont offerts de **2.95 à 15.00**

LES MAGASINS

JOSEPH ANTOINE
SANTERRE
MATANE • BAIE DES SABLES • MONT-JOLI • RIMOUSKI

Achetez vos chaussures chez **SANTERRE**

Séance du Conseil de Ville de Rimouski

Le 17 juin, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, sont présents: M. le pro-maire Gédéon Roy et MM. les conseillers Joseph Desrosiers, Albert Labbé et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence du maire suppléant en l'absence du maire.

Les comptes suivants sont approuvés:

Liste de paye No 37, 1,761.25; La Cie Legaré Ltée, 12.75; La Cie Santerre Ltée, 5.10; Ans. Côté & Fils Ltée, 0.25; Dionne Autos Enr., 5.86; Imperial Oil Ltd., 28.94; Albert Michaud, 140.11; Léo McLaren, i.c., 90.00; J.-A. Ouellet, 19.50; La Plomberie de Rimouski, 30.29; Emile St-Pierre, 10.31; Ans. Côté & Fils Ltée, 154.54; La Ferronnerie de Rimouski, 4.93; H.-G. Lepage Enr., 37.98; Mine Safety Appliance, 36.02; Ouellet & Dubé, 99.55; Wilfrid Ouellet, 1.32; Ls.-Ph. Ross, 8.62; Société Coop. Agricole, 3.00.

Un permis de bâtir est accordé à MM. Gérard Fournier, Aurèle Gagné, Jean-Eudes Lepage, Auguste Morneau, Paul Morneau père, Zénon Ouellet, Lionel St-Laurent, Gérard Dancause et René Lamoureux.

Le transport de la licence de M. Oliva Côté à M. Gérard Lepage est accordé.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Une lettre de M. Auguste Morneau demandant de prolonger la rue St-André vers l'ouest.

Une lettre de Mme Charles Collin pour placer des enfants de son fils Georges.

Une demande de la municipalité de Rimouski-Est pour fournir l'eau à trois familles résidant sur la route Goulet-Ruest.

Une demande de la municipalité de Rimouski-Est pour prolonger les services d'eau et d'égoût à l'est de la rue St-Jean-Baptiste.

Une lettre du Comité des relations Canada-France demandant de fonder un comité local pour venir en aide à la population civile de la France libérée.

Une demande de M. Antoine Blanchette pour remise de taxes. Une lettre des Bureaux du Revenu de la province réclamant le paiement d'un compte pour taxe de vente.

Une demande de M. Armand Vézina pour l'hospitalisation à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus.

Des plans et devis de M. Léo McLaren, i.c., concernant les terrains à clôturer au lac de l'aqueduc et des projets d'extension de services d'eau et d'égoût dans la ville.

Proposé par M. le conseiller Morissette et résolu que la ville de Rimouski accepte de la compagnie La Perrelle Lumber, un terrain de 50 pieds de largeur par environ 680 pieds de longueur, un terrain de 40 pieds de largeur par environ 680 pieds de longueur, et un terrain de 40 pieds de largeur par environ 680 pieds de longueur, à titre gratuit, pour permettre l'ouverture des rues Notre-Dame, St-Joseph et St-Laurent respectivement, sur le terrain de ladite compagnie, à charge par la ville d'ouvrier telles rues dès que les conditions le permettront, et S. H. le Maire est autorisé à signer ledit acte d'achat.

Proposé par M. le conseiller Desrosiers et résolu que la ville de Rimouski consente à l'annulation de parties des numéros 470, 493, 516 et 445 au cadastre officiel de la municipalité et accepte le plan et livre de renvoi en préparation par M. L.-L. Doyon, arpenteur, comprenant la révision des terrains de La Perrelle Lumber Company Limited et des rues conformément à la Loi du Cadastre, art. 20, ch. 320, S.R.P.Q.

Proposé et résolu que la demande de M. Auguste Morneau soit accordée en faisant l'ouverture de la rue St-André à partir de l'extrémité ouest jusqu'au terrain de M. Morneau.

Proposé et résolu que la demande pour service d'eau dans la route Goulet-Auest soit accor-

dée pourvu que les intéressés fassent l'installation à leurs frais à partir de la conduite d'eau actuelle.

Proposé par M. le conseiller Desrosiers et résolu que la ville de Rimouski accepte une lisière de terrain de cinq pieds de profondeur, chaque côté de la 3e rue, sur une longueur de 1108 pieds environ du côté est de ladite rue et de 1045 pieds environ du côté ouest, faisant partie du lot No 3 à l'est et du lot No 4 à l'ouest, au cadastre officiel de cette ville, et appartenant à MM. Antoine Dumais, Emile St-Pierre, P.-Aurèle Beauchesne, Gilbert Dubé et Alphonse Vignola qui cèdent chacun leur part de terrain à titre gratuit pour permettre d'ouvrir cette rue sur une largeur de 50 pieds à partir de la rue St-Germain jusqu'au terrain du chemin de fer au sud; et S.H. le Maire est autorisé à signer ledit acte d'achat.

Proposé et résolu d'autoriser l'installation d'un puisard sur la rue St-Germain, en front de la propriété de l'Hôtel Georges VI.

Proposé et résolu que la demande de M. Antoine Blanchette ne soit pas accordée.

Proposé et résolu que les autres affaires soient référées au Comité général pour étude et considération.

Proposé et unanimement résolu que le conseil prie Son Honneur le Maire de proclamer le lundi, 24 juin 1946, fête civique afin de permettre à la population de célébrer la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Et la séance est levée.

Élus directeurs

Trois hôteliers de la région ont été élus directeurs de leur association au dernier congrès de l'Association professionnelle des Hôteliers de la province qui eut lieu à Trois-Rivières le 19 juin. Ce sont: MM. Paul Fillion, Ste-Anne de la Pocatière, Alphonse Routhier, Rouhierville, et J.-A. Gagnon, Rivière-du-Loup.

M. Paul Fillion est un ancien de Rimouski établi à Ste-Anne depuis quelques années où il a fait l'acquisition de l'hôtel Ste-Anne.

Agence de voyages fondée à Rimouski

Une nouvelle société a été formée récemment à Rimouski, sous la raison sociale "Les Agences de Voyage de Rimouski, Enr." Le premier voyage organisé par la Société consistera en un grand pèlerinage à Ste-Anne de Beupré.

L'Agence vient de recevoir une confirmation du C.N.R. les assurant que des wagons seraient mis à leur disposition lors du pèlerinage. Le départ se fera de Mont-Joli, le 6 juillet, à 9 heures p.m. Le train spécial fera un arrêt à toutes les gares situées entre Mont-Joli et Rivière-du-Loup. Les pèlerins seront de retour lundi le 8 juillet.

Toute personne qui le désire peut se joindre au pèlerinage; cependant, les Lacordaire trouveront une occasion spéciale de se rendre au grand congrès inter-diocésain qui se tiendra à Ste-Anne de Beupré le 7 juillet.

Célébration de...

(Suite de la première page)

Autour du feu

Le traditionnel feu de la St-Jean revêtait un caractère tout-à-fait spécial cette année, puisqu'il était allumé pour la trois-centième fois au Canada français. En effet, le bûcher qui a flambé à Rimouski, comme tous ceux qui ont été allumés dans la province, marquait le troisième centenaire du jour où le gouverneur De Montmagny allumait le premier bûcher de la St-Jean, en 1646. Jamais, peut-être, Rimouski

tour du feu de la St-Jean. Mais ils étaient venus avec conviction, ceux qui y étaient; ils savaient que c'est autour du feu que les coeurs se réchauffent, que les amitiés se lient.

La soirée fut présidée par le pro-maire de Rimouski, M. Gédéon Roy. M. l'abbé Aubin Fougère agissait comme maître de cérémonie. La petite maîtrise du collège des FF. du Sacré-Coeur exécuta de nombreux chants canadiens au cours de la soirée. Elle était dirigée par R.F. Achille, S.C. La fanfare St-Germain, sous la direction de M. Lucien Robitaille, était aussi au programme.

Après avoir allumé un petit bûcher commémoratif, on mit le feu à un immense bûcher, érigé sur la bature du fleuve, en face de la Cathédrale. M. Gérard Legaré, président de la Société St-Jean-Baptiste, et le vice-président, M. Elzéar Côté, étaient allés chercher officiellement au presbytère M. le curé Camille Michaud, qui devait bénir le bûcher. Le bûcher fut allumé par M. Jos. Desrosiers, qui en avait lui-même fait l'érection. Les pompiers de la ville s'étaient rendus sur les lieux, avec la voiture à incendie. Au plus fort du feu, ils encadrèrent les flammes de deux puissants jets d'eau qui empruntaient les couleurs de l'arc-en-ciel, à la lumière intense du brasier.

Messe à la cathédrale

A 9 heures, lundi matin, une messe spéciale était chantée en la cathédrale de Rimouski, par M. l'abbé Camille Michaud, curé. Cette messe inaugurait dignement la fête de notre saint patron, St-Jean-Baptiste. Le sermon fut donné par M. l'abbé Aubin Fougère qui exposa qu'un véritable patriote doit être avant tout fervent chrétien. On fit, au cours de la messe, la distribution des pains bénits.

De splendides allégories

A cause de la pluie abondante qui tombait l'après-midi, la parade des chars allégoriques avait été remise au soir, après souper.

Une foule considérable venue tant de Rimouski que des paroisses environnantes et même des paroisses plus éloignées, avait envahi les trottoirs de la rue de l'Évêché avant sept heures le soir, afin de ne rien manquer du défilé des chars allégoriques.

Vers les sept heures trente, le cortège se mettait en branle. La camionnette de la police ouvrait la marche. A sa suite, venaient un char ouvert, dans lequel M. Joseph Hupé portait le drapeau rouge de Carillon; la cavalerie de la St-Jean-Baptiste; une seconde automobile, dans laquelle avaient pris place le président de la St-Jean-Baptiste, M. Gérard Legaré; M. l'abbé Camille Michaud, curé de la cathédrale; M. Gédéon Roy, pro-maire de Rimouski, ainsi que M. Elzéar Côté, vice-président de la Société St-Jean-Baptiste. Une autre automobile magnifiquement décorée portait M. Jos. Desrosiers, organisateur de la parade; M. l'abbé Paul-Emile Dubé, curé de la paroisse St-Robert Bellarmin, M. l'abbé Aubin Fougère, vicaire à la cathédrale, et M. Alphonse Gagné, président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Robert.

Environ 35 chars allégoriques figuraient dans la parade. L'épopée religieuse, la trame de nos traditions nationales, nos organisations sociales, notre histoire paroissiale, nos maisons d'enseignement, la mémoire de nos braves de la dernière guerre et même nos reliques historiques trouvaient leur écho dans les touchantes allégories qui formaient le cortège de la St-Jean-Baptiste. Les cadets des FF. du Sacré-Coeur, les Scouts et la fanfare du Rimouski s'étaient joints à la parade.

Voici maintenant une description des chars dans l'ordre où ils se trouvaient dans le défilé.

"La Patrie Canadienne", char préparé par les membres du Syndicat des Taxis 800 Enr. ouvrait respectueusement la marche du cortège. Sur une magnifique terrasse, entourée d'une rempart blanc, épinglé d'écussons, s'élevait une coupole majestueuse. La patrie canadienne était représentée par Mlle Sylvette Desrosiers,

tandis que les neuf provinces étaient par Mlles Rita Bernier, Françoise Côté, Germaine Caron, Marguerite Beaulieu, Jeannine Ross, Yolande Leclerc, Jeanne-d'Arc Bouillon, Ginette Mismeault et Cécile Landry.

La Société St-Jean-Baptiste de St-Robert Bellarmin présentait une allégorie en l'honneur de nos églises paroissiales. Habilement construites, des répliques miniatures des églises St-Germain, St-Yves, Ste-Odile, St-Robert Bellarmin et Sacré-Coeur étaient disposées avec goût dans un joli parterre miniature. Dominant le tout, Notre-Dame du Canada veillait sur son trône. Elle était représentée par Mlle Josette Girard. Sur une feuille d'érable on lisait "Le Canada, mon pays mes amours".

L'épopée religieuse diocésaine ne pouvait être mieux représentée que par l'érection de l'évêché. La maison Anselme Côté & Fils ainsi que l'Association des Marchands Détaillants de Rimouski avait pris l'initiative de ce char.

Les Syndicats Catholiques, affiliés à la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, avaient érigé un char tout à fait représentatif. D'énormes roues d'engrenage peintes sur les parois du char disaient bien la coopération qui doit régner dans un syndicat. La classe ouvrière était représentée par MM. Edgar Marois, Wellie Ouellet, Amédée Tremblay, Antonio Rioux et Xavier Beaulieu.

Touchante allégorie historique que la représentation du premier curé de Rimouski, M. l'abbé Robitaille, 1793-1798. Recueilli et lisant son bréviaire, il évoquait une époque lointaine dans un décor qu'on aurait cru trop riche en ce temps-là. M. Gérard St-Pierre jouait le rôle du premier curé. Le Garage Dionne Automobile Enr. avait la préparation de ce char.

Un champ de bois rond, à travers les sapins de la forêt, un groupe de gais gaillards, des cuisiniers, des musiciens et des danseurs formaient un tableau vivant de ce qu'est la vie en forêt. Les bûcherons étaient MM. Jos. Santerre, Charles Emond, Joseph Rioux, Aquilas St-Laurent, Jos. Bernard, Joseph Lauzier, Jean Roussel, Louis Lepage; les musiciens, Jean-Yves Desgagnés et Wilfrid Landry. La Cie Price Brothers avait érigé ce char.

Charrooyage d'autrefois et charrooyage d'aujourd'hui illustraient magnifiquement l'évolution des modes de transport pour les bois de nos forêts. Sur un lourd deux roues, un énorme tronc d'arbre était enchaîné. Le père "Pit" Gagnon semblait cependant à l'aise tenant les rênes de l'énorme boeuf attelé.

Un camion de fort tonnage, que les enfants appellent encore le "boeuf" portait allègrement la lourde charge de billots de même que celle qui était montée sur une remorque attachée au camion. Charrooyage d'aujourd'hui et d'autrefois étaient une initiative de Price Brothers.

MM. Alphonse et Eugène Gagné, de St-Robert Bellarmin, avaient préparé le char qui illustrait une veillée du bon vieux temps. Un vieux et une vieille; Siméon Gagné et Mme J.-Marie Gagné, étaient entourés de "veillieux". MM. Jean-Marie Gagné, Baptiste Blanchet, Nicolas Proulx et Léonard Gagné ainsi que Mme Jean-Baptiste Blanchet. Les danses, les giges et la musique ont attiré l'attention plus que les décors du char.

Les plâtriers et briqueteurs avaient aussi leur char. MM. P.-E. St-Pierre, Lorenzo Goupil et Ls.-Georges St-Pierre étaient occupés à la construction d'un foyer en brique. On doit féliciter cette section de la classe ouvrière d'avoir préparé son char allégorique.

On l'oublie trop souvent, on la méconnaît ou on la méprise... Qui est-elle? C'est l'école du rang. La Compagnie Legaré a eu l'heureuse idée de la remettre en notre mémoire. Devant la riche illustration d'une scène de campagne, une institutrice veillait sur des enfants en récréation: l'institutrice, Mlle Cécile Michaud; les enfants, Léopold Ouellet, Francine Michaud, Georges Michaud, Elisette Desrosiers, Nicole Desrosiers, Céline Michaud, Pierre-Paul Michaud, Thérèse Michaud, Adéodat Michaud, Yvon Harbourg.

1646-1946. Trois cents ans de dévouement héroïque, de dévouement obscur. Voilà ce qu'illustrait le char allégorique de l'Hôpital St-Joseph de Rimouski. A l'arrière scène, Jeanne Mance (Garde Clarisse Miller) prodiguait ses soins à un jeune blessé (Raymond Rioux; ainsi qu'à un petit sauvage (Patrick Lévesque). Au premier plan, l'hôpital d'aujourd'hui, une malade (Mlle Gisèle Gagnon, e. g. m.) recevait les soins délicats d'une infirmière (Mlle Thérèse Ross, e. g. m.).

Le premier baptême à l'île St-Barnabé rappelait un trait de notre histoire paroissiale et religieuse, inconnu d'un grand nombre. La scène illustrait la traversée du fleuve St-Laurent devant Rimouski. Dans une frêle embarcation se tenait le père de l'enfant, le père Josaphat Lepage (M. B. Pelletier); le parrain, Nazaire (M. Paule Garon); la marraine, Joséphine (Mlle Simonne Gagnon); la porteuse, Artémise (Mlle Gertrude Gagnon) et enfin le bébé, Barnabé. L'allégorie est due à l'initiative de M. Narcisse Gagnon, boulanger, ainsi qu'à ses filles.

1660. Le sacrifice de Dollard. Scène héroïque que l'on revoyait sans se lasser. Avant l'immolation, Dollard (Gérard Morin) reçoit la bénédiction du curé (Lauréat Labrie). Le tableau est vivant, poignant. La maison Ouellet et Dubé avait réalisé le char.

Un foyer où l'on chante est un foyer heureux. Ils semblaient

(Suite à la page 11)



PRIX SPÉCIAUX D'ÉTÉ en vigueur le 1er juin, 1946

MONT JOLI À BAIE COMEAU (Quotidien, dimanche excepté)
MONT JOLI À SEPT ÎLES (Lundis et vendredis)

Départ de MONT JOLI 7.00 a.m. heure solaire
Départ de BAIE COMEAU 2.30 p.m. heure solaire

Simple Aller-retour
Mont Joli-Baie Comeau \$7.50 \$15.00
Mont Joli-Sept Îles 23.50 43.80
(Plus la taxe de 15% sur les voyages)

Pour renseignements téléphonez à
BAIE-COMEAU 527 • MONT-JOLI 311
Consultez l'agent local des services aériens

QUEBEC Airways

J.-Emile Garneau, prés.

GARNEAU, BOULANGER, Ltee

VALEURS DE PLACEMENT

Téléphone 2-1511

105, Côte de la Montagne QUEBEC

PETITES ANNONCES

TARIF

Vingt-cinq sous par insertion pour un maximum de vingt-cinq mots. Un sou pour chaque mot additionnel.

UN BEAU LIVRE DE VACANCE

En partant pour vos vacances, procurez-vous le livre Originaux et Aventuriers, par J.-B. Côté. Il vous procurera des moments de détente joyeuse.

En vente chez l'auteur (Case postale 39 à Rimouski) et chez la plupart des libraires. Prix : \$1.25, franc de port.

COURS D'INFIRMIERE

Un cours d'infirmières commencera à l'hôpital St-Joseph de Rimouski le 1er août.

Les jeunes filles de 18 ans et possédant leur 11e année de cours primaire pourront être admises.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à la directrice des infirmières, Hôpital St-Joseph, Rimouski.

A VENDRE.—Salon de barbière complet. S'adresser à M. P.-H. Gagnon, St-Mathieu, Cte Rimouski.

A VENDRE: propriété de neuf pièces, poste commercial, construction neuve, libre à l'acheteur. S'adresser à 96, de la Cathédrale, Rimouski.

A VENDRE.—Chesterfields neufs, bons pianos remis à neuf, matelas à ressorts Simmons, brûleurs à l'huile Robinson pour fournaise, literies, sommiers, etc. J.-A. Couture, 35 rue St-François, tél. 374-M-8, Nazareth, Rimouski.

A VENDRE: maison avec terrain de 90 x 90. Service de l'aqueduc. Bonnes conditions. S'adresser à M. R. Lévesque, St-Robert Bellarmin.

A VENDRE.—Hôtel des Peupliers à Ste-Luce sur Mer. De grandes améliorations ont été faites à l'intérieur ce printemps. Prêt à recevoir les touristes. La renommée de ce magnifique hôtel n'est plus à faire. La clientèle est assurée. Il compte 40 chambres, un grand chalet de dix pièces. Le tout très bien meublé. Maison privée attenante. Beau grand terrain où l'on peut construire plusieurs cabines. Il y a un tennis, golf miniature, etc. S'adresser à M. Ferdinand Desrosiers, Hôtel des Peupliers, Ste-Luce sur Mer.

A VENDRE: Un kiosque qui a servi pour le restaurant de la St-Jean-Baptiste, le 24 juin, et qui pourrait être utilisé comme chalet ou logement. A prix d'occasion. S'adresser à M. Gaston Bélanger, a/s Les Spécialités du Golfe, Enr., Rimouski.

A LOUER: Chalet à louer et qui pourrait servir comme restaurant, situé à Ste-Luce-sur-Mer. S'adresser à Tél. 74, Mont-Joli, C. P. 205.

A VENDRE.—Radios Marconi et Rogers Majestic, phonographes et tourne-disques, laveuses, réfrigérateurs marque FRIGIDAIRE, etc. S'adresser à Gérard Roy, 65 Ave de l'Évêché, Rimouski.

A VENDRE.—Assortiment de meubles, lits, sommiers, matelas, batteries de radio, etc. S'adresser à M. Robert Dessureault, 322 rue St-Germain, tél. 216, Rimouski.

A VENDRE: estampes en caoutchouc de toutes grandeurs. S'adresser à l'Imprimerie Générale de Rimouski, ltée, 222 rue St-Germain, Rimouski.

A VENDRE: pour cause de santé, belle terre boisée, avec bâtiments, près du chemin de fer et sur la route nationale. Bonnes conditions. S'adresser à M. Ernest Ross, Sayabec.

A VENDRE.—Four à pain, péters combinés et barattes à beurre, clôtures électriques, batteries de radio, machines à coudre, meubles, poêles usagés et réparés, etc. S'adresser à J.-A. Gagnon, 104, rue St-Germain, Rimouski.

A VENDRE.—Pour vingt-cinq sous, nous pouvons vous vendre un petit espace dans ce journal. Avez-vous aussi quelque chose à vendre ou désirez-vous acheter quelque chose? Annoncez dans l'Echo du Bas St-Laurent. Le résultat est assuré.

A VENDRE: beaux chiens de différentes grosseurs et d'âge différent. S'adresser à M. Louis Turcotte, 11 rue de l'Évêché, tél. 420, Rimouski.

Une petite annonce dans l'Echo du Bas St-Laurent ne manque jamais son effet. Aussi, nos annonceurs sont de jour en jour plus nombreux.

AVIS: Si vous désirez vendre ou échanger quelque objet, faites publier une petite annonce dans l'Echo. Le résultat ne se fera pas attendre.

ATTENTION.—Pour la réparation de vos matelas, matelas à ressorts et le rembourrage de meubles, adressez-vous à M. Octave Bertin, 23 rue St-Jean-Baptiste, Rimouski. Nous confectonnons également des matelas neufs de tous genres et de toutes grandeurs et vendons les matelas à ressorts de la fameuse marque "Simmons".

ATTENTION: Pour le rembourrage et le capitonnage de tous genres de meubles: chesterfields, divans, studios, etc. Travail garanti. Adressez-vous à M. Albert Doré, licencié, 18, rue St-Pierre, tél.: 107, Rimouski.

MENAGERE DEMANDEE
On demande une ménagère au presbytère de la paroisse St-Robert Bellarmin. Un bon salaire est offert. Prière de s'adresser au presbytère de St-Robert.

ON DEMANDE une servante pour une famille de trois personnes. Bon salaire. S'adresser au Garage Shell, Rimouski, ou par téléphone au No 329.

Certaines maisons d'affaires annoncent régulièrement dans l'Echo du Bas St-Laurent depuis des années. Une annonce dans l'Echo est un placement pour une maison de commerce.

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis S'adresser à M. J. B. COTE, Procureur de Brevets, Licencié Case postale 39, Rimouski.



Messieurs, faites-vous "remonter" par une ceinture Spencer

Pour descente d'estomac, hernie, tour de reins; pour porter après une opération.

M. Chs DURETTE, C.S.E. 72 de la Cathédrale, Tél. 68 RIMOUSKI

TERRAINS à vendre ou à louer

S'ADRESSER A
Albert Michaud,
56 Avenue de l'Évêché
RIMOUSKI.

SI VOTRE RADIO

ne fonctionne pas à votre satisfaction, confiez-le à

RADIO SERVICE GUYE & RUEST

On vous le remettra le lendemain de la réception.



50, de la Cathédrale RIMOUSKI Tél. 534

ATTENTION! Vous cherchez un objet aujourd'hui rare en magasin, faites publier une petite annonce dans l'Echo du Bas St-Laurent et vous obtiendrez sûrement de bons résultats. Il n'en coûte qu'un sou le mot.

A LOUER: balayeuse pour tous services de ménage. S'adresser à M. Gérard Roy, 65 Ave de l'Évêché, tél. 358-F, Rimouski.

HOTELS (3). Route Nationale, Cantons de l'Est, trois bonnes boulangeries, restaurant-épicerie et un gros magasin de meubles. S'adresser à M. J.-E. Chayer, 32, rue St-Louis, Sherbrooke, Qué.

POUR TOUTES CIRCONSTANCES
Les fleurs se donnent en toute occasion. Vous en trouverez un choix des plus variés en vous adressant chez Mlle Bernadette Tremblay, 179 rue Notre-Dame, tél. 799-M-1, Rimouski.

REPARATION.—Envoyez par la malle avec confiance votre brique Ronson pour réparation. Il vous sera retourné C.O.D. dans un délai de huit jours. Prix raisonnable. A. Brière, 6789 St-Denis, Montréal, Qué.

REPARATION.—Machines à coudre, laveuses, balayeuses, lampes à gazoline Coleman. Aussi pièces de rechange pour tous ces articles. S'adresser à GERARD ROY, 65 Ave de l'Évêché, Rimouski, tél. 358-W.

LE SALON EMILE DE CHAMPLAIN

212 St-Germain Tél. 11



SPECIALITES
Ondulations permanentes avec ou sans fils pour cheveux longs ou courts. Un personnel expérimenté est à votre service.

OFFREZ-NOUS ces articles usagés dont vous n'avez pas besoin et qui seraient très utiles à d'autres. Sets de chambres neufs \$110 et \$115. M. Sylvio Bellavance, 276 rue St-Germain, tél. 258-M-1, Rimouski.



POUR L'ACHAT DE
Montres Kent et Lorie, jones et bagues (à partir de \$3.50 à \$100) et pour réparations générales, adressez-vous à la

Cadeaux

Vous recevrez un cadeau sur chaque achat d'un set de jone et bague.

BIJOUTERIE THERRIAULT

J. Adolphe Therriault, prop. 70 Ave de la Cathédrale

La personnalité, la beauté, le succès sont augmentés par l'attribution d'une belle coiffure.

Ce soin, il ne doit pas être confié au hasard. Confiez votre permanente au

Le Salon Venus

Isidore Dechamplain, prop. 204, St-Germain Tél. RIMOUSKI



MESDAMES, N'HESITEZ PAS.

Votre nouvelle permanente ou toute autre coiffure prise

AU SALON ROSANNE fera ressortir l'éclat de votre chevelure, parce que les solutions employées sont de haute qualité et le travail est exécuté par des expertes qui n'ont qu'un but: donner satisfaction.

N'oubliez pas la nouvelle adresse:

LE SALON ROSANNE

232, ST-GERMAIN, RIMOUSKI Mme Lionel Michaud, prop. Téléphone: 41



VENDEUR DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR GOODYEAR

58, DE L'EVECHE

ALBERT MICHAUD
DEPARTEMENT D'AUTOMOBILES

TEL: 622 RIMOUSKI, P.Q.

ESCOMPTE SPECIAL AUX GARAGISTES

Célébration de...

(suite de la page 9)

réellement heureux ces jeunes de la petite maîtrise des FF. du Sacré-Coeur, groupés dans une enceinte magnifique, et interprétant quelques-uns de nos airs canadiens. La maison Robert Desureault avait fait les frais de ce char, avec l'aide des FF. du Sacré-Coeur.

Une relique de l'industrie du début du siècle, une automobile de 1901, suivait difficilement le défilé. Il avait fallu un garagiste pour la conduire (M. Jos. Thériault). M. Arthur Poirier avait aussi pris place dans le char. Sur le banc arrière, deux bons vieux de l'époque précambrienne (M. Conrad Rioux et Mlle Marielle Thériault). Le char est la propriété de M. Paul Ferland.

Le Restaurant "Au Gourmet" faisait revivre la mémoire de Madeleine de Verchères. Dans un décor de feuillage, la jeune héroïne de Verchères, personnifiée par M. André Fournier, était accompagnée de ses deux frères Robert et Paul Fournier.

Les Dames Ursulines avaient préparé l'allégorie à la mémoire des quatre fondateurs de l'Eglise du Canada. A l'arrière du char, on pouvait voir les armoiries de Mgr de Laval. Sur la scène, les fondateurs, Mgr de Laval, Soeur Marie de l'Incarnation, Marguerite Bougeoys et Soeur Catherine de St-Augustin. Trois françaises et trois sauvagesses accompagnaient les fondateurs. A l'avant du char, le Canada et la France, notre mère-patrie étaient représentés par M. Camille Dechamplain et Mlle Cécile Isabelle.

La Pucelle d'Orléans, Ste-Jeanne d'Arc, illustrait de façon magnifique l'entité du Mouvement Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Dans son costume de bataille, Jeanne d'Arc se tenait héroïque, l'épée en main. Mlle Alexandra Belzile personnifiait Jeanne d'Arc. A côté de la fille du Bûcher, se dressait, fier, le drapeau de l'abstinence totale.

La chevauchée des Croix en terre canadienne avait trouvé son écho dans la scène qui illustrait la prise de possession du pays par Jacques Cartier, à Gaspé. Jacques Cartier, droit et conquérant, se tenait devant la croix, face au chef sauvage (Léopold St-Pierre). Roland Rouleau jouait le rôle de Cartier. Quelques marins français accompagnaient Cartier. La maison Emile St-Pierre n'avait rien négligé afin de donner tout l'éclat possible à cette scène.

Les RR. SS. de la Charité présentaient le tableau de l'oeuvre de Mère Mallet, une fondatrice. Une scène d'école, où les enfants travaillent sous la direction des religieuses.

Le Séminaire, l'Ecole d'Arts et Métiers, l'Ecole de Commerce et l'Ecole d'Agriculture formaient un quatuor fort représentatif. L'enseignement qui se donne dans ces institutions était illustré de façon originale. Sur des paliers successifs, un groupe d'élèves de chaque école s'adonnent au travail qu'on leur enseigne. L'arrière char représentait une silhouette fort bien réussie de notre Séminaire.

L'hommage aux Braves tombés au champ d'honneur mérite une mention spéciale. Un monument, masse de calme et de sobriété, s'élevait à la mémoire de nos héros. A ses pieds, un globe terrestre, illustrant les contrées où nos fils ont versé leur sang. Sur un fond de scène, en capitales, les noms des lieux d'Europe où nos fils se sont illustrés. St-Pierre Valet Service avait conçu cette allégorie d'une actualité étonnante.

Les frères Dechamplain conduisaient une autre relique des temps anciens. Le carrosse de Mgr Blais, ancien évêque de Rimouski.

1492. Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Nulle autre scène ne pouvait mieux convenir à notre conseil local des Chevaliers de Colomb. Le char avait été confié au soin de M. Henri Jacob. Notre découvreur était personnifié par M. Lucien Paré. Il était accompagné de

quatre arquebusiers : MM. Eugène Blanchet, Henri Rouleau, Georges-Henri Poirier et Thomas Ross.

Le carrosse des mariés, char préparé par M. Hector Fillion, était conduit par M. Wilfrid Guimont. Le carrosse était abondamment décoré de guirlandes et de fleurs. Deux jeunes enfants jouaient le rôle de mariés probablement en voyage de noces : le jeune Jean-Pierre Ruest et la petite Agathe Bourassa.

Un char qui a attiré l'attention surtout par son originalité est celui de l'Imprimerie Blais. Sur ses remparts on pouvait lire "L'imprimerie est l'artillerie de la pensée". Des employés activaient une presse, qui imprimait une édition spéciale du "Progress". Un employé de l'imprimerie, M. Fernand Arsenault, lançait comme des confettis l'édition spéciale, publiée sous format réduit, qui relatait les événements de la veille et des bribes d'histoire. Belle initiative.

L'arrivée du premier Récollet canadien à Rimouski, le R.P. Bernardin Le Neuf, venu ici de 1701 à 1703, illustrait de façon vivante, une page de notre époque religieuse. M. Mongrain, de l'hôtel Normandie, avait réalisé ce char pour la paroisse de St-Yves. La scène d'évangélisation

comprenait le père Bernardin (Jean-Roch Goulet); le chef des sauvages (Paul Brière), deux sauvages et leurs bêtes (MM. Honorius Lamontagne et Albert Lavoie).

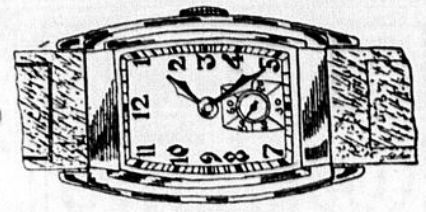
La gracieuse Reine, Mlle Rimouski (Madeleine Létourneau) accompagnée de charmantes demoiselles d'honneur (Mlles Marthe Gagnon et Claire Albert) avaient été choisies par la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, comme personnages de leur char. Mlle Marthe Gagnon, l'une des demoiselles d'honneur, tenait en main le flambeau de la science.

Le pageant de la Société St-Jean-Baptiste de Rimouski fermait le cortège. Devant un splendide fond de scène, illustrant un paysage de Palestine, St-Jean-Baptiste (Renald Dumont) administrait le baptême à Jésus personnifié par le jeune Louis-Marie Leblond.

Le défilé, qui était partie de la rue de l'Evêché, face au Séminaire, a suivi les rues Belzile, St-Pierre, St-Hubert, St-Germain, Tessier pour aller faire une tournée à St-Robert Bellarmin et revenir au Séminaire. Sur tout le parcours, la foule était dense. Un flot mouvant de personnes se précipitait d'une angle de rue au (Suite à la page 14)

POUR FAIRE UN CHOIX JUDICIEUX

Est-ce une bague ? Est-ce une montre ? Vous trouverez certainement chez nous tout ce qu'il faut pour traduire avec éloquence vos sentiments d'affection.



LAURENT RIOUX
Rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone 677

POUR LA CONSTRUCTION

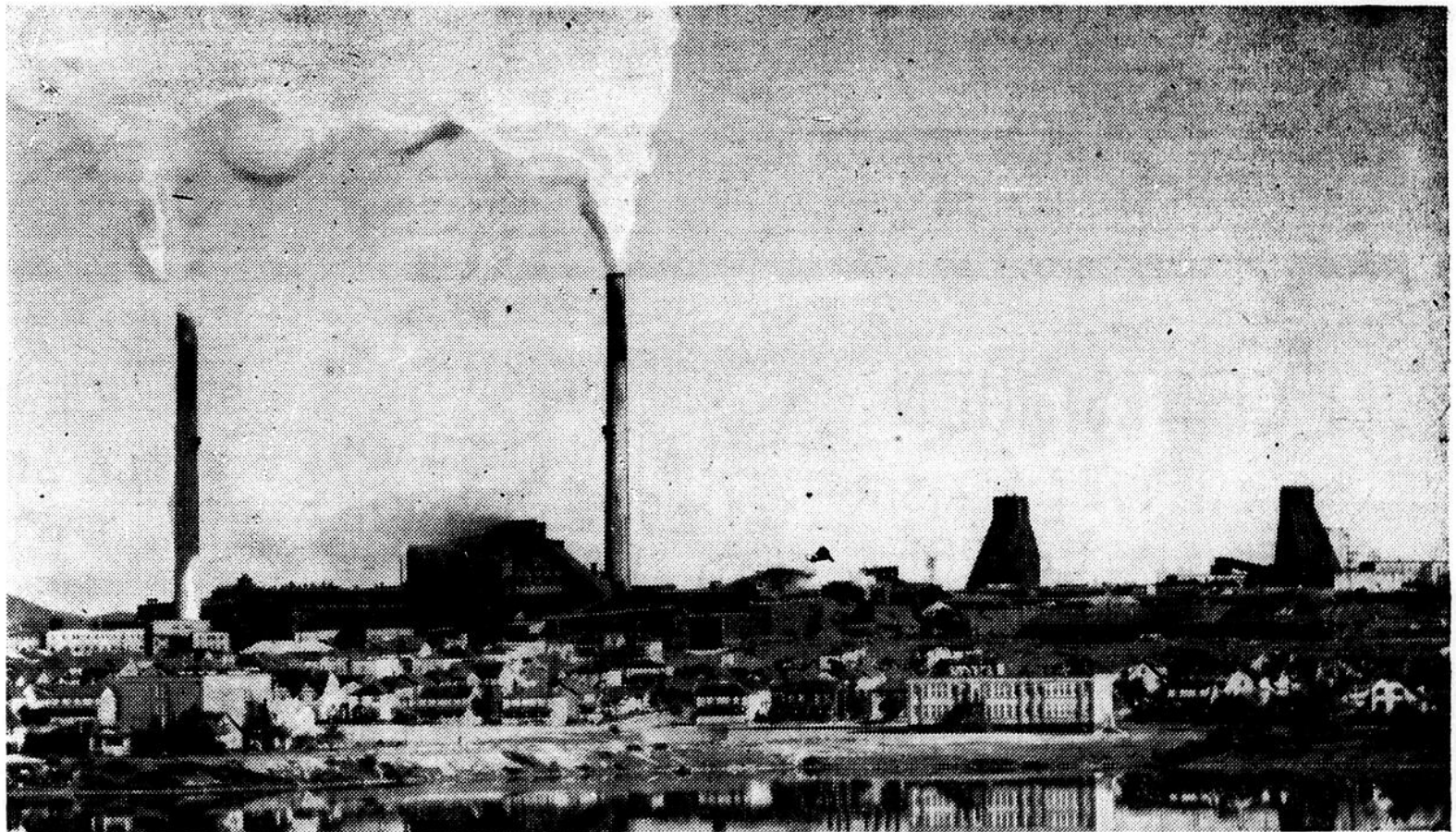
La manufacture de Blocs de Béton "SUPERIEUR" peut maintenant vous livrer

BLOCS DE CIMENT — BLOCS DE BETON

de toutes dimensions pour la construction ou l'agrandissement de maisons, édifices publics, hangars, garages, etc.

Demandez nos prix
GONZAGUE BELANGER, prop.
Rimouski-Est Tél. 445 Rimouski-Ouest

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Noranda, une des principales mines de cuivre et d'or du Québec

Photo par courtoisie du Pacifique Canadien



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que la production minière depuis trente ans s'est accrue de \$18,000,000 à plus de \$100,000,000 par année! Le minerai exploité comprend l'amiante, le cuivre, l'or, l'argent, le nickel, le zinc et autres métaux!

Le gouvernement du Québec, qui ne manque pas de prévoyance, maintient une école de formation de mineurs à Val d'Or. Le ministère des Mines s'est assuré les services d'un plus grand nombre de spécialistes et de géologues et il se propose de faire l'étude et de dresser la carte géologique de nouvelles régions.

Bien que la bauxite soit importée de l'Amérique du Sud, Québec est maintenant un centre mondial de raffinage de l'aluminium. Il est également un des principaux producteurs d'amiante. Presque toutes les mines de métaux sont situées dans une région de 6,000 milles carrés—et il ne faudrait pas oublier que la superficie du Québec est de 703,635 milles carrés! Cette industrie n'est donc encore qu'à ses débuts.

On constate le même développement soigné de ses autres ressources naturelles... l'agriculture, les pêcheries, l'exploitation forestière, l'énergie hydroélectrique, etc. Car ce sont là la vie et le travail du peuple. Le Canada compte sur ces précieuses ressources pour les nombreuses matières si essentielles à une grande nation unie!



LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Le Québec l'exporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydroélectrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces soeurs, un brillant et glorieux avenir.



SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

THE CARLING BREWERIES LIMITED

QUESTIONS COURANTES

PRÉSENTE
SERVICES DES NOUVELLES
DE LA COMPAGNIE
Northern Electric

COMMENT FONCTIONNE LE SYSTEME DE TELEPHONE AUTOMATIQUE ?

Si votre téléphone est muni d'un cadran, il fait partie d'un système téléphonique automatique.

D'après le système automatique, au lieu de demander votre numéro à une téléphoniste, vous le composez vous-même au moyen d'un cadran.

Ici comme dans le système manuel, les téléphones sont reliés par fil à une centrale. De même pour compléter un appel, l'extrémité de vos fils doit être mise en contact avec celle des fils de l'abonné que vous voulez atteindre.

Dans le système automatique que nous connaissons au Canada, le raccordement central est fait par un conjoncteur à contacts successifs. Ce conjoncteur qui, comme son nom l'indique, doit opérer la jonction des fils, est muni de cent contacteurs électriques disposés en dix rangées de dix contacteurs chacune. En commençant le numérotage de ces contacteurs par la gauche de la rangée inférieure, avec le numéro 0, on obtiendra à droite le numéro 9 pour la même rangée

et 99 pour la dernière rangée du haut. Un doigt métallique, actionné par le mécanisme conjoncteur, se déplace pour atteindre chacun des cent contacteurs, mais jamais plus d'un à la fois.

Voyons maintenant ce qui se produit dans un échange où se rencontrent les fils de, disons, cent téléphones automatiques. Pour chaque téléphone, un conjoncteur, au doigt métallique duquel l'abonné est relié directement par fils, de même qu'à un contacteur, toujours le même numéro, dans chacun des 99 autres contacteurs des 99 autres abonnés. De plus, les conjoncteurs sont reliés entre eux pour l'intercommunication. Ainsi donc, l'abonné numéro 49, par exemple, serait relié d'abord au conjoncteur No 49, ainsi qu'au contacteur No 49 de chaque autre conjoncteur.

Supposons maintenant que l'abonné No 49 veuille obtenir la communication avec celui du numéro 78. Quand il décroche le récepteur de son appareil, le conjoncteur numéro 49 est prêt. Il signale au cadran le chiffre 7, et le doigt de métal monte à la septième rangée. Il signale 8, et le doigt parcourt la rangée jusqu'au chiffre 8, terminant ainsi le circuit avec le numéro 78, en mettant la sonnerie de son téléphone en branle.

Comme ces conjoncteurs sont très compliqués et partant, très chers, il ne serait pas économique d'en placer un à la disposition exclusive de chaque abonné. En pratique, on ne trouvera peut-être que dix conjoncteurs pour cent abonnés.

On compense en reliant les fils de chaque abonné à un commutateur plus petit et moins cher, aussi de type différent, qui ser-

vira d'intermédiaire ou de régularisateur, ou de distributeur d'appels, s'il en est besoin. Le rôle de ce commutateur intermédiaire consiste à chercher pour l'abonné un conjoncteur qui soit libre et à y brancher celui-ci. Le bourdonnement que tout le monde connaît indique qu'un conjoncteur inoccupé a été trouvé et qu'il est temps de composer son numéro.

Semaine prochaine : Comment fonctionne le camera ultra-rapide "Fastax" ?

La charrue et la herse à disques

La charrue a eu longtemps la réputation d'être le plus important de tous les instruments aratoires, mais la Division de la grande culture, des Fermes expérimentales fédérales fait remarquer que des développements récents permettent de croire que l'opinion s'est modifiée sur ce point. Par exemple, dans bien

des parties de l'Ouest du Canada où le vent chasse la terre en certaines saisons, on a constaté que le labour est souvent inutile et même nuisible. Les déchets végétaux qui restent à la surface du sol empêchent la terre de se soulever au vent. Or la charrue enfouit ces déchets sous la surface du sol, laissant ainsi le sol sans protection tandis que les instruments qui tranchent la terre sans la retourner comme le disque ou scarificateur, laissent ces déchets à la surface.

LE TABAC A CIGARETTES
WINDSOR
EST
VRAIMENT
SAVOUREUX

WINDSOR
TABAC À CIGARETTES
"Le tabac qui plaît davantage"

224

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE



LE CANADA TIRE DE GRANDS PROFITS DU TOURISME ---
ET LA CORDIALITÉ ATTIRE LES TOURISTES ---

BRASSERIE BOSWELL

La loi d'expropriation de M.L.H. and P. est irrégulière et nuira au bon renom du Québec

Les actionnaires qualifient de "déplacée" la nomination du président de Hydro-Québec au comité d'arbitrage

Ils demanderont à l'Hon. Duplessis d'acheter les actions et de nommer un arbitre désintéressé.

Montréal, 27 juin.—Lors d'une assemblée spéciale de la Montréal Light Heat & Power Consolidated, les actionnaires appuyèrent les résolutions suivantes : que la législation du gouvernement de la Province de Québec, portant sur l'expropriation des biens de leur Compagnie, était vicieuse en principe; que la nomination du président de la Commission Hydro-Electrique de Québec, comme membre du Comité d'Arbitrage, était déplacée. Les détenteurs de 2,522,716 actions rejetèrent, à l'unanimité, l'offre de dédommagement du gouvernement pour l'expropriation des biens de la Compagnie qui sont actuellement sous la régie de Hydro-Québec.

Les détenteurs de 72,386 actions étaient présents et les détenteurs de 2,454,316 autres actions votaient par procuration. En plus de rejeter l'offre du gouvernement, soit \$50,000,000, moins de nombreuses déductions, les actionnaires se déclarèrent en faveur de faire les démarches nécessaires afin de relever M. L.-E. Potvin, président de l'Hydro-Québec, de ses fonctions de membre du Conseil d'Arbitrage. L'on sait que ce Comité d'Arbitrage a été créé par suite du refus de la Compagnie d'accepter l'offre faite par le gouvernement de la Province de Québec. Ce Comité aura à décider si cette offre représente un prix équitable pour les biens expropriés.

Les actionnaires approuveront la nomination d'un comité de trois pour voir s'il serait possible d'obtenir que le gouvernement se rende propriétaire des actions de la Compagnie au lieu d'exproprier une partie de ses biens.

DECLARATION DU PRESIDENT

Les membres présents applaudirent M. John S. Norris, président de la Compagnie, lorsqu'il déclara que les actionnaires réclamaient un montant de \$80,000,000.

Si l'on groupe ensemble les trois offres, dit-il, l'on constate une différence de 128 millions de dollars, soit, en d'autres mots, une différence de \$25.00 l'action — entre la somme offerte et la valeur réelle de ces biens.

M. Norris expliqua qu'après le passage de la législation portant sur cette expropriation, des directeurs employèrent, pendant 15 mois, des ingénieurs et commissaires-priseurs pour inventorier et évaluer les propriétés expropriées. Cette évaluation des biens expropriés accuse une valeur globale de \$135,295,66', somme qui comprend 10 p.c. pour prise de possession par contrainte, soit un montant net de \$5,24,66', déduction faite des créances hypothécaires de la Compagnie. Il s'ensuit que la différence entre l'évaluation de la Compagnie et l'offre du gouvernement est de \$80,422,163.

OFFRE NEGATIVE

L'offre du gouvernement, souligna-t-il, est une offre négative. Le montant que le gouvernement offre pour les biens est inférieur au montant des créances hypothécaires. Il s'ensuit que le gouvernement prend à son compte la dette fondée de la Compagnie, la règle en entier, et demande à la Compagnie de lui remettre de l'argent au lieu de lui en donner.

"La Commission a fixé l'actif d'exploitation de la Compagnie à \$49,885,000 ce qui, en plus de 10 p.c. pour la prise de possession par contrainte, donne une valeur globale de -54,873,000. La Commission a déduit nos créances hypothécaires (assumées par elle) se chiffrant à \$84,081,000 de ce montant et demande à la Compagnie de lui remettre la différence, soit \$29,207,500 avec intérêts accrus au taux légal depuis le 15 avril, 1944. Etant donné que le taux légal est de 5 pour cent par année", souligna-t-il, "10 p.c. a déjà été ajouté à ce montant de \$29,207,500 à titre d'intérêt. Avant que ce litige soit réglé, le

taux sera peut-être de 15 pour cent ou davantage".

"Les biens résiduels des actionnaires", continue M. Norris, ont une valeur comptable de \$100,000,000. Si l'offre de la Commission était acceptée, nous serions obligés d'entamer ces biens résiduels pour un montant s'élevant à \$29,207,500 et l'intérêt. Les biens résiduels (y compris les titres et actions de la Beauharnois Light Heat and Power Company et de la Montréal Island Power Company) seraient grevés d'un montant supplémentaire de \$5,000,000, si les offres faites pour les biens de la Beauharnois et la Montréal Island Power étaient acceptées par les actionnaires de ces compagnies. Les offres de la Commission pour ces propriétés, dédommagent en rien les actionnaires. Au contraire, dans le cas de la Montréal Island Power Company, ils diminuent la valeur de ces obligations. En d'autres mots, l'offre de la Commission est une offre négative.

RECOURS A LA JUSTICE

M. Norris proposa alors que l'offre de la Commission soit refusée et que les directeurs soient autorisés à présenter devant un tribunal une demande de dédommagement, au nom des actionnaires, pour les biens expropriés et aussi qu'ils soient autorisés à entreprendre toute démarche judiciaire ou autre dans le but d'obtenir une indemnité équitable. Cette motion fut adoptée à l'unanimité. M. Norris attirera alors l'attention des assistants sur la question déjà soulevée le 17 avril dernier touchant la nomination de M. L.-E. Potvin, président de la Commission Hydro-Electrique de Québec, appelé à siéger comme membre du Comité d'Arbitrage. L'on sait que ce Comité sera appelé à entendre les revendications de la Compagnie et à décider si l'offre faite par la Commission est équitable. Les directeurs, dit-il, en étaient arrivés à la conclusion que le président de la Commission Hydro-Electrique de Québec n'est pas un arbitre désirable et qu'ils ont l'intention de recourir à la justice pour le disqualifier. M. George N. Campbell, C.R., dit qu'il doutait que des poursuites judiciaires accompliraient grand cho-

se. Il était un de ceux qui, lors de l'assemblée du mois d'avril, avaient parlé de l'anomalie de voir M. Potvin siéger comme membre du Comité d'Arbitrage. Mais étant donné certaines dispositions contenues dans la législation spéciale qui a été passée au sujet de l'expropriation de la Montréal Light Heat & Power Consolidated, il était sérieusement inquiet.

Il se rapporte particulièrement à la section 20-C de l'acte qui se lit comme suit: "Aucun bref de quo farranto, de mandamus, d'injonction, de prohibition, ni aucune autre mesure spéciale ou provisionnelle ne pourra être prise pour quelque cause que ce soit, contre les Comités d'Arbitrage, leurs membres ou leur secrétaire, relativement aux pouvoirs, devoirs, prérogatives et autorité qui leur sont conférés loi.

Ces comités d'Arbitrage ne seront pas soumis aux lois de surveillance et de réforme ni aux ordres et au contrôle de la Cour Supérieure ou de ses juges".

M. Campbell ne dit pas comment il croyait que les tribunaux interpréteraient cette section de l'acte mais, souligna-t-il, il est évident que les termes de cet acte sont suffisamment clairs pour que nous considérions si oui ou non nous ne pourrions pas adopter un modus operandi autre que celui d'avoir recours aux tribunaux pour relever M. Potvin des fonctions qu'il occupe comme membre du Comité d'Arbitrage.

C'est un principe élémentaire de loi dans la Province de Québec, dit-il, comme juge lorsqu'il s'agit d'un juge de la Cour Supérieure ou de tout autre tribunal de se prononcer dans toute affaire où il est lui-même un parti intéressé ou dans laquelle il aurait donné conseil ou exprimé une opinion. Ce qui est loi pour un juge de Cour Supérieure, devrait aussi l'être pour les trois Messieurs qui auront à décider des dédommagements à payer à cette Compagnie et à ses actionnaires.

LEGISLATION VICIEUSE

Il existe un autre principe de loi, souligna-t-il, couvert par l'article 50 du Code qui précise que: "A l'exception de la Cour du Banc du Roi, tous les tribunaux, juges de circuit, magistrats et autres personnes, corps politiques dans la Province sont

soumis aux droits de surveillances et de réforme, aux ordres et au contrôle de la Cour Supérieure et de ses juges en la manière et la forme que procurera la loi". Ce qui n'empêche pas, dit-il, qu'un article de législation spéciale nous prive délibérément de ce recours. C'est là une législation vicieuse en principe. Je dis cela me rendant compte de la portée de mes paroles. Cette sorte de législation, qui éloigne l'individu des tribunaux lorsqu'il s'agit de protéger ses droits, est vicieuse en principe et n'est pas plus recommandable dans cette Province qu'ailleurs.

Le fait que cette législation soit vicieuse, toutefois, ne change en rien les faits. Pour cette raison, M. Campbell fut d'avis qu'on devrait recourir à d'autres remèdes avant de s'adresser aux tribunaux. A cette fin, il proposa une motion protestant contre le maintien de M. Potvin au Comité d'Arbitrage. Il était déraisonnable de demander que le président de la Commission qui formulait l'offre refusée soit impartial lorsqu'il siégerait dans un tribunal nommé pour décider si l'offre était équitable ou non.

Paul Bouliac, C.R., tout en appuyant la résolution de M. Campbell, ne croyait pas qu'elle devrait simplement en rester là. Il fut d'avis qu'elle devrait être comprise dans les comptes-rendus de la Compagnie devant être remis au Comité d'Arbitrage. M. Campbell voulut bien ajouter un paragraphe à sa résolution proposant qu'une copie de celle-ci soit envoyée au Premier Ministre de la Province et qu'une autre copie soit ajoutée au Dossier. Cette résolution fut adoptée presque à l'unanimité, exception faite d'un groupe dont la procuration n'autorisait que le vote de rejet de l'offre du gouvernement.

COMITE FORME

Une motion de M. Saint-Germain, proposant que trois actionnaires soient nommés à un comité afin d'étudier s'il y aurait moyen de persuader le gouverne-

ment d'acheter toutes les actions de la Compagnie au lieu d'exproprier une partie de ces biens fut aussi adoptée. Il fut proposé que ces membres du comité soient MM. Sydney Dawse, C.R., J.-E. Labelle, C.R., et W. R. Howard, C.R.. Au cours de deux autres séances ultérieures, les actionnaires de Montréal Island Power et de la Beauharnois Light Heat and Power jetèrent aussi l'offre de la Commission et autorisèrent leurs directeurs à prendre les mesures nécessaires pour contester la décision de la Commission et obtenir un règlement plus équitable.

La revue féminine de Françoise

Nous disons revue féminine avec intention car la revue dont il s'agit ici était féminine et non féministe. Le *Journal de Françoise*, la première revue publiée au Canada français par une femme, parut à Montréal de 1901 à 1910.

Françoise était le nom de plume de Robertine Barry, née d'un père écossais John Edmund Barry et d'une mère canadienne-française, née Rouleau. Robertine Barry reçut son instruction au couvent des Ursulines de Québec puis se consacra au journalisme. Elle publia dans la *Patrie*, de Montréal, pendant plusieurs années, des chroniques du lundi qui furent très remarquées dans le temps. C'est en 1901 que Robertine Barry laissa la *Patrie* pour publier le *Journal de Françoise*. Revue bimensuelle, le *Journal de Françoise* comptait plusieurs collaborateurs qui traitaient de tous les problèmes de la vie canadienne. Robertine Barry fut une des premières femmes canadiennes à réclamer pour son sexe égalité de droits dans notre monde politique et autres. La plupart de ses revendications ont été acceptées.

En 1895, Françoise avait réuni en volume, sous le titre *Fleurs Champêtres*, ses principales chroniques parues dans la *Patrie*.

Robertine Barry décéda à Montréal en 1910. "Elle est à bon droit considérée comme l'une des femmes qui, dans les lettres, ont honoré la Canadienne-française".

(Le Bulletin des Recherches historiques)

J.-Emile Garneau, prés.

GARNEAU, BOULANGER, Ltee

VALEURS DE PLACEMENT

Téléphone 2-1511

105, Côte de la Montagne QUEBEC

CONFIEZ-NOUS VOS REPARATIONS

Nous avons un département qui s'occupe spécialement de la réparation des machines suivantes :

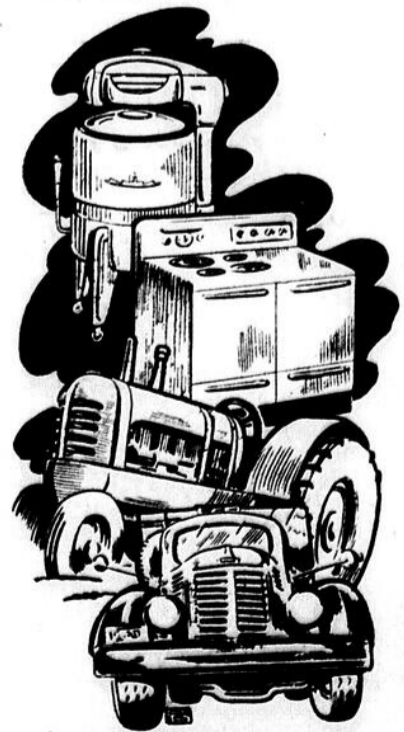
Toutes machines agricoles "International"
 Tracteurs agricoles "International"
 Magnetos "International"
 Laveuses électriques "Easy" et "Connor"
 Poêles "Bélanger"
 Brûleurs à l'huile "Silent Glow"

Nos mécaniciens, qui se spécialisent dans ce genre de travail, sauront vous donner satisfaction.

Beudet & Cie Ltée

MONT-JOLI (nord) 1, rue Blanchette Tél: 319

N.B. Nous donnons le service du camion "International" à notre garage situé sur le boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli (sud).



Argent disponible POUR LE FERMIER entreprenant

ÊTES-VOUS ASSURÉ CONTRE LA GRÊLE?

Ne prenez pas de risques avec les fléaux! Etes-vous entièrement protégé contre la grêle, le feu, le vol, les accidents? Un prêt pourrait-il vous aider? Retenez qu'en demandant un prêt à la B de M vous ne sollicitez pas un faveur. Nous sommes là pour prêter. Voyez le gérant de votre succursale. Demandez le dépliant: "Questions au fermier entreprenant".

BANQUE DE MONTRÉAL
au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

MA BANQUE B de M

AD56F

LA FEMME

(Suite de la page 3)

fortunes d'aujourd'hui sont surtout mobilières, ou composées de valeur et de titres: actions, obligations, débetures. Elle peut aussi aller à la cour sans autorisation en ce qui concerne toutes ces dernières opérations.

C'est dans la communauté de biens que la loi impose à la femme une surveillance plus étroite et la choses se comprend, puisque la communauté est une société à deux dont le mari est le gérant. Ce dernier administre les biens de la communauté et les biens propres de la femme; il peut disposer des biens de la communauté, mais il ne peut vendre les immeubles personnels de la femme sans son consentement. Il ne peut non plus donner les biens de la communauté si ce n'est pour l'établissement des enfants communs.

Voici donc un principe d'incapacité qui est battu en brèche par d'assez fortes exceptions. Mais là où il subsiste, il faut s'en méfier, car l'acte de la femme qui doit être autorisé et qui ne l'est pas, est nul de nullité absolue. C'est-à-dire que cet acte ne peut se corriger, ne peut s'améliorer; le mari, par exemple, ne pourra intervenir après coup pour ratifier la transaction. C'est comme si l'acte n'existait pas et il faudra le reprendre, i. e. signer d'autres contrats, procéder à d'autres enregistrements, recommander la transaction de A jusqu'à Z. Ce qui peut être bien dangereux, parce qu'il faudra obtenir de nouveau le consentement de la partie intéressée ainsi que celui de son mari, qui tous deux peuvent avoir intérêt à briser le contrat.

La conclusion qui s'impose c'est que l'on ne saurait être trop prudent quand il s'agit de traiter avec une femme, comme d'ailleurs avec toutes les autres personnes qui souffrent de quelque incapacité légale. Par conséquent, dans toute transaction, il faut exiger l'établissement de l'état civil, avec production de pièces à l'appui, contrat de mariage, etc. On s'assurera ainsi du régime matrimonial de la personne intéressée et de la nécessité ou non de l'autorisation du mari. Ceci est relativement facile quand il s'agit d'une transaction conduite par un homme de loi, mais il faut songer aussi que, dans les affaires courantes, la femme mariée a besoin d'autorisation, à moins qu'elle ne soit marchande publique ou, dans certains cas, séparé de biens. Il est donc de prudence élémentaire d'obtenir l'autorisation du mari, ou mieux encore son engagement personnel conjointement avec celui de sa femme.

Et ceci termine, chers auditeurs, cette esquisse rapide des droits de la femme dans notre code. La femme célibataire ou veuve, ou séparée de corps, est l'égale de l'homme devant la loi. La femme mariée à des degrés divers et avec des exceptions substantielles, a besoin de l'autorisation de son mari pour poser les actes de la vie civile, autorisation dont le défaut comporte la nullité absolue de l'acte.

La prochaine causerie nous mettra en présence d'un cas beaucoup plus grave d'incapacité, celui du mineur.

TON PAIN EST UN VRAI RÉGAL!

IL EST FACILE À FAIRE AVEC LA LEVURE ROYAL'

Seulement 2¢ par jour vous protègent contre les non-réussites!

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ

LES PAINS DE LEVURE ROYAL'

ASSURENT UN PAIN PARFAIT

Célébration de...

(Suite de la page 11)

suivant, afin de pouvoir admirer les pageants à plusieurs reprises.

A l'issue de la parade, un grand ralliement s'est tenu sur le terrain du Séminaire, en plein air. La foule trop nombreuse n'avait pu trouver place à l'intérieur, et c'est pourquoi il fut décidé de clôturer la fête à l'extérieur.

Les milliers de spectateurs massés au pied de la galerie purent entendre le conférencier d'honneur, M. le chanoine Alphonse Fortin, dans une conférence patriotique.

M. le chanoine Fortin

La foule vient de prendre un intérêt marqué à la célébration de notre fête nationale, la fête de St-Jean-Baptiste, dit M. le chanoine. Après les réjouissances, il convient cependant de prendre une leçon de patriotisme et de faire un examen de conscience. Souvenons-nous, dit-il, que nous descendons d'un rameau de la vieille France, qui nous a déposés en Amérique. La France a laissé ici tout un peuple. En dépit d'une séparation sanglante, le rameau a reverdi, ajoute le chanoine Fortin, il a formé notre peuple. Le conférencier insista particulièrement sur ce fait que nous descendons tous d'habitants français, restés chez nous parce que toute leur patrie ils l'avaient retrouvée sur notre terre d'Amérique.

M. le chanoine souligna une autre caractéristique de notre histoire rappelant que l'habitant canadien s'était développé dans son milieu, qu'il avait conservé sa langue seul. Notre institution familiale et paroissiale est unique, dit M. le chanoine Fortin. C'est la paroisse canadienne qui nous a permis de dominer notre province.

L'épopée rurale, dont on semble faire plus de cas aujourd'hui et qui se continue encore n'offre aucune contradiction, dit le conférencier. Elle est réelle, obscure et vraie cette épopée. Elle fait partie de notre patrimoine, de nos traditions nationales.

Aux derniers recensements, les français du Canada comptaient une proportion de 98 p.c. de catholiques. Ces chiffres éloquents doivent nous inviter à conserver notre foi. Et M. le chanoine Fortin rappelle ici que ce sont nos chefs religieux qui nous ont permis de sauvegarder nos paroisses et nos familles. Peu puissants dans le domaine économique, nous sommes riches d'une puissance qui fait trembler nos adversaires, ajoute le conférencier; cette puissance nous la trouvons dans le grand nombre de nos enfants.

Le chanoine Fortin peint ensuite un portrait vivant du fondateur de Rimouski, le premier Seigneur arrivé chez nous, Sieur René Lepage. Il rappelle que bientôt il y aura 250 ans que ce pionnier s'implantait en terre rimouskoise. En effet, c'est en juillet 1696 qu'il arrivait à Rimouski. C'est lui qui a lancé le pays, qui a permis nos paroisses, nos églises, c'est lui qui a fait notre région agricole prospère. René Lepage est un autre héros obscur de notre histoire, rappelle M. le chanoine. Il nous tient par toutes les fibres du cœur; il est l'ancêtre des trois-quarts parmi nous.

Le conférencier rappelle aussi la mémoire des Gosselin et des St-Laurent, les premiers cultivateurs.

Apprenons la vie de nos ancêtres, souvenons-nous d'eux et inspirons nos actes de leur vie, rappelle le conférencier en terminant. Ne nous glorifions pas trop de nos succès. Travaillons plutôt à parfaire notre patrie.

M. Gérard Legaré, président de notre société nationale locale fut appelé à remercier M. le chanoine Alphonse Fortin. Il souligna les talents oratoires et les belles qualités du conférencier, en ajoutant que notre pays serait plus beau et plus grand si nous avions plus d'hommes comme M. le chanoine Fortin. Le président adressa ensuite des félicitations et des remerciements à tous les

collaborateurs et organisateurs des magnifiques fêtes qui venaient de se dérouler.

M. l'abbé Camille Michaud, curé de la Cathédrale, prit ensuite la parole. Dans une nation encore jeune, où le domaine économique et social est encore à l'état d'effervescence, nous devons continuer la lutte. Pour défendre et accroître notre héritage gardons, selon notre devise, notre religion, notre langue, nos droits.

La petite maîtrise des FF. du Sacré-Coeur ainsi que la chorale Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc exécutèrent suite la partie musicale de la soirée.

Heureux gagnants

Dans un tirage de dix prix, le sort favorisa les maisons suivantes qui avaient organisé un char allégorique. On n'a pas voulu procéder par sélection à cause du

grand nombre de chars qui étaient de grande valeur historique et artistique. Voici la liste des gagnants: "La Patrie Canadienne", char des Ttxis 800; "l'hommage aux braves", St-Pierre Valet Service; l'Hôpital; "Premier baptême à l'Île St-Bar-nabé", Narcisse Gagnon, boulanger; "Premier Récollet Missionnaire", paroisse St-Yves; L'Imprimerie Blais; Erection de l'Évêché, Emile St-Pierre; "Premier curé", Garage Dionne; automobile de 1901; P.-E. St-Pierre, briquetier.

Les prix distribués pour une somme de \$50.00, avaient été fournis par M. Elzéar Côté et les Marchands Détaillants, MM. Cyprien Rousseau et Georges Dubé; le Magasin Lenet et l'épicerie Moreau, et par la Société St-Jean-Baptiste locale.

Saveur Délicieuse

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

VOUS DEMARREREZ PLUS FACILEMENT AVEC

CHRYCO

Fortes et durables, les batteries CHRYCO vous assurent un démarrage parfait en tous temps.

Construites entièrement de matériaux éprouvés, les batteries CHRYCO vous promettent un service plus long.

Demandez à voir le plan de garantie des batteries CHRYCO.

Si votre garagiste manque temporairement du modèle de batterie CHRYCO que vous désirez, insistez pour qu'il vous en obtienne une chez

ALBERT MICHAUD
DISTRIBUTEUR POUR LE BAS ST-LAURENT

58 de l'Évêché Tél. 622 Rimouski, P.Q.

HUILES A MOTEURS

RAPID-PENN

100% PURE PENNSYLVANIE

Il nous reste une certaine quantité de ces huiles, grades 10 à 60, que nous désirons écouler avant l'ouverture de notre nouveau département de pièces d'automobiles.

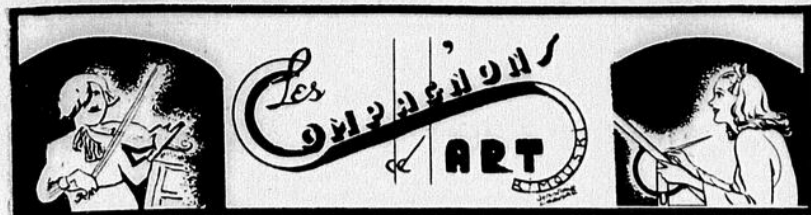
En contenants métalliques d'une pinte, 30c.

PRIX SPECIAL PAR QUANTITES

ALBERT MICHAUD

DEPARTEMENT D'AUTOMOBILES

58, de l'Évêché Tél. 622 Rimouski, P.Q.



Bonjour chers amis ! Vous nous reconnaissez sans doute ? Vous vous souvenez de notre premier entretien ? Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, notre titre nous a présentés. Nous sommes "Les Compagnons de l'Art". Eh oui ! des Compagnons qui veulent se dévouer pour le triomphe de la cause la plus sublime entre toutes, celle de l'art.

Nous lisons dans vos yeux que des éclairs de joie se mêlent aux points d'interrogation. Vous avez toute raison de vous réjouir de la formation d'un groupement artistique à Rimouski. Peut-être voulez-vous vous y adjoindre ? Eh bien, voyons ensemble si les règlements vous conviennent et dissipation les points d'interrogation.

Voici quelques articles des règlements provisoires des "Compagnons de l'Art".

Article 3 — Objet :

a) coordonner les activités des élèves de nos écoles et des personnes âgées qui réalisent des travaux artistiques ou s'adonnent à la musique, à la photographie, etc.

c) organiser des expositions annuelles des travaux (peintures, dessins, etc.) réalisés par les élèves des écoles de Rimouski (plus tard, de la région) ainsi que par des particuliers résidant dans le même territoire.

k) organiser, à des périodes déterminées selon les circonstances, une série de concerts dans lesquels figureraient : 1) les élèves de nos différentes institutions qui ont des talents reconnus ou sont les récipiendaires de certificats ou diplômes en musique; 2) des groupes d'élèves formant maîtrise, chorale, fanfare, orchestre, trio vocal, etc., etc.; 3) des particuliers jugés capables de se présenter devant le public pour exécuter un numéro musical.

16 — Organiser un concours de photographie ouvert au public de Rimouski (plus tard, de la région) et tenir des expositions des photos jugées les meilleures.

Voilà donc en vrac une partie des plans des activités futures de notre société. Si le mouvement vous intéresse, communiquez avec :

"LES COMPAGNONS DE L'ART"
Case postale 306, Rimouski

ATTENTION!

LES ENFANTS SONT EN VACANCES

Les écoles fermeront bientôt leurs portes et les rues seront alors bondées d'enfants en vacances. Ce sera pour l'automobiliste le moment d'être plus que jamais en état d'alerte et de prendre des précautions supplémentaires, signale un bulletin de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

On fait remarquer que chaque année le taux de la mortalité infantile à la suite d'accidents d'automobiles atteint son plus haut sommet en juin, juillet et août et aussi que, toute l'année durant, les accidents de la route font plus de victimes parmi les enfants et les vieillards que parmi les adultes.

Le bulletin mentionne que sur cent accidents de la route, plus de cinquante se produisent à la suite d'infractions aux règles élémentaires de la sécurité, celles mêmes qui déterminent la compétence d'un bon chauffeur. Les plus fréquentes de ces infractions sont les suivantes : conduire à une plus grande vitesse que le permettent les conditions de la route; violer le droit de passage; conduire sur le mauvais côté de la chaussée et passer outre aux enseignes "arrêt" ou aux signaux du même genre.

Arvida, où est situé la plus vaste usine d'aluminium au monde, s'est classée au quatrième rang de toutes les villes du Canada pour l'efficacité de son système de prévention des incendies.

VALEURS DE PLACEMENT

Dominion du Canada, Gouvernements provinciaux, municipalités, institutions religieuses, services publics, etc.

ACHAT — VENTE — ECHANGE

Consultez

CLAUDE GAGNON

Tél. : 179

Edifice Cie de Pouvoir

RIMOUSKI

représentant de

LAGUEUX & DESROCHERS Ltée

courtiers en obligations

A VENDRE

PROTECTION : Pour eux : Assurance-vie, Revenu familial

PROTECTION : Pour vous : Maladie, Accident, Feu, Etc.

PROTECTION : Pour vous : Pension, Rentes à vie.

Tous genres d'assurances : Vie, Feu, Maladie, Accidents, Automobile, Responsabilité, Etc., Etc.

Consultez un Expert en assurance-vie

PAUL R. DUFOUR

Rimouski

100, St-Joseph

Tél. 469

Consultations gratuites
Heures de bureau : Toutes heures

ST-OCTAVE

Va et vient.—Mme Octave Thibault, de Rimouski, était en visite chez sa nièce Mme Antoine Dumais.

—M. et Mme J.-Bte Tardif étaient en voyage à St-Marcellin au cours de la semaine.

—Mlle Thérèse Belliveau est retournée à St-Noël après avoir passé la fin de semaine chez Mme Albert Martin.

—M. et Mme Charles Ouellet, en visite chez M. et Mme Jean Bérubé, de Petit-Métis.

—M. Willie Gallant et Mlle L. Gallant sont de retour de Rogersville.

—Mlle L. Fortin était à Ste-Luce en visite chez M. et Mme Armand Fortin.

Décès.—Est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, Mme Ludger Richard (Augustine Leblond). Elle était âgée de 62 ans et 10 mois. Les funérailles eurent lieu mercredi à St-Octave. La défunte laisse dans le deuil trois fils et sept filles.

STE-FRANÇOISE

Va et vient.—Mlle Rachel Beaulieu, garde-malade, de Montréal, est de passage pour quelques jours chez sa soeur Mlle Marcelle Beaulieu, institutrice à Ste-Françoise.

—M. Frank Damours est actuellement en voyage à Montréal.

—M. Willie Rioux était récemment en voyage d'affaires à Matane.

HOTEL SAYABEC

M. Padoue Therriault, propriétaire
Sayabec Station
Cté Matapédia

CARTES PROFESSIONNELLES

LOUIS-LEO DOYON
Arpenteur-géomètre
Ingénieur-Forestier-Conseil
Edifice Banque Canadienne Nationale
Téléphone :
Bureau 324, Demeure 640
Rimouski, P.Q.

A VENDRE ou A ECHANGER
Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous à :
ALBIN SAMSON
AGENT D'IMMEUBLES
Bureau : 8-A rue Kink-Est, Apt 1
C. P. 627 — Tél. 1657-M
SHERBROOKE, P. Q.

ASSURANCES

Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patronale, Responsabilité publique, Accidents et maladie.
S.-Z. Côté, Enr.
Lucien Morin, prop.-gérant
85, Ave de l'Evêché, C. P. 459
Rimouski, P.Q.

J.-R. DUBE Enr.

Coutier — Broker
Transactions immobilières
144 de l'Evêché
Rimouski
Tél. 284

ASSURANCES GENERALES

Vie, feu, automobile, vol, bon de garantie, risques de propriété, risque de guerre, responsabilité, patronale, responsabilité publique, bris de glace, maladie et accident, cautionnement, etc., etc.

Pour toute information, adressez-vous avec confiance ou faites une visite à mon bureau, ouvert tous les jours de 9 hres A.M. à 5 h. 30 P.M.

BENOIT CLOUTIER

Case postale 172
PRICE,
Rue Sacré-Coeur
Cté de Matane, Qué.

Maurice De Champlain

COURTIER EN ASSURANCES
C P. 582 - - Téléphone 654
Edifice Banque Provinciale
Bureau : 142 Avenue de l'Evêché.
Rimouski, Qué.

ASSURANCES : Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, FAITES UNE VISITE A MON BUREAU OU APPELEZ 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.

Henri-A. Martin Emmanuel D'Anjou, M.P. Roland Heppell
COURTIERS EN ASSURANCES
Téléphone : 374
Casier Postal 129

BUREAU : 152A rue de l'Evêché

SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE

A des prix déflant toute compétition.

Aussi : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

GAGNON & GAGNON
Avocats
P.-E. Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
Bureau
Edifice Cie de Pouvoir
Tél. 179
RIMOUSKI

ARTHUR ST-ONGE

Avocat
152-A, Ave de l'Evêché
Rimouski
C. P. 720
Tél. 276

CASGRAIN & TESSIER

Avocats
Perrault Casgrain, C.R.
Maurice Tessier, LL.L
Edifice Banque Canadienne Nationale
Rimouski

SIMARD & CHASSE

Avocats
178, Avenue de l'Evêché
Rimouski, P.Q.
Tél. 158
C. P. 130

GENDREAU & BEAULIEU

Avocats et procureurs
Bureau à 142 de l'Evêché
RIMOUSKI
Bureau à Trois-Pistoles :
Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbiens

CHARLES-H. D'ANJOU
AVOCAT

50, Ave de la Cathédrale
Rimouski
Telephone 80

GLEASON BELZILE

et
RONALDO RABOIN
Notaires
Edifice Banque Canadienne Nationale
Rimouski, P.Q.

Dr OMER LECLERC

Médecine générale et obstétrique
Consultations :
Avant-midi : Hôpital
Après-midi : 2 à 4 heures
Soirée : 7 à 9 heures
156 St-Germain
Rimouski
Tél. 632

Dr M.-A. BOUDREAU

Médecine générale et obstétrique
Consultations :
Avant-midi : Hôpital
Après-midi : 2 à 4 heures
le soir : 7 à 8 heures

Dr ADRIEN GAGNE

Spécialiste en maladies pulmonaires
Pour consultation :
le matin, à l'hôpital
Bureau :
2 à 4 h. p.m. et 7 à 8 p.m.
au No 232, rue St-Germain
Téléphone 23
Rimouski

Dr J.-J. RINGUET

Spécialité : Chirurgie générale
Consultations :
Le matin, à l'hôpital
au bureau :
de 1.30 h à 4.30 h. p.m.
de 7.30 h à 9.30 h. p.m.
Téléphone 657
Rimouski, P.Q.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A.MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DEBITEURS ET CRÉANCIERS
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A.MARTIN
RIMOUSKI



Du chic et de l'élégance pour toutes
●
AU BON GOUT ENR.



JOLIES ROBES D'ETE...

fraîches comme la brise...

C'est le temps, mesdames et mesdemoiselles, de songer sérieusement à l'achat de vos robes d'été et nous sommes heureux de vous en présenter actuellement un très beau choix.— Notre assortiment comprend tout ce qu'il y a de plus nouveau tant dans les tissus que dans les modèles.— Nous vous invitons donc à venir faire votre choix et vous serez certainement des clientes satisfaites.— Prix variant de

4.95 a 25.00

Au Bon Gout
SPECIALITES DAMES
246, Rue St-Georges • RIMOUSKI • Tél. 246



Le plus grand magasin spécialisé en modes féminines à Rimouski